

LA SEMAINE AFRICAINAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4262 du Vendredi 27 Décembre 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SOLENNITÉ DE LA NATIVITÉ

Le Messie est né, chantons Noël!



Des bergers entourant le fils premier-né dans une mangeoire. (P.10)

FONCIER

Tout faire pour sécuriser les terres (P.14)

*Joyeux Noël
et Bonne Année
2025*

29^e SESSION DES «VENDREDIS DE CARREFOUR»

L'Afrique face aux enjeux de la transformation énergétique (P.8)

TRIBUNE

Gouvernance économique et financière du Congo : vers quels horizons?

Par Joseph MITALAMO
(P.18)

EDITORIAL

Un maréchal, un !

CANAL+ CHAQUE JOUR EST UNE FÊTE

TOMBOLA



JUSQU'AU 31 DECEMBRE
REABONNEZ-VOUS ET GAGNEZ
UN GROUPE ELECTROGENE
PAR TIRAGE AU SORT





<<NOVEMBRE VERT >>: LA BCI LÈVE LE RIDEAU SUR UNE INITIATIVE ÉCOLOGIQUE À BRAZZAVILLE ET S'ENGAGE RÉSOLUMENT DANS LA RSE.

Le samedi 14 décembre dernier, la Banque Commerciale Internationale (BCI) a marqué les esprits en organisant la première édition de son concept innovant «Novembre Vert». Cet événement, qui s'inscrit dans une démarche de sensibilisation sur l'économie verte a rassemblé de nombreux participants autour d'une matinée dédiée à la nature et à la solidarité.

La matinée a débuté par une marche sportive conviviale, dénommée «marche verte», le long de la corniche de Brazzaville sur une distance de 4,2 km. Les participants, unis par un même élan écologique, ont foulé le sol avec enthousiasme, arborant des tee-shirts aux couleurs de l'initiative avec un marquage de l'hashtag #NOVERT, tout en entonnant les slogans en faveur de la préservation de l'environnement. Cette marche sportive a non seulement permis de promouvoir un mode de vie sain, mais aussi de créer un sentiment de communauté autour d'une cause cruciale: la lutte contre le changement climatique et les érosions.

Le point d'orgue de cette journée a été le planting de 2.500 plants d'arbres constitués de bambous, d'acacias et de vétivers sur une superficie de 1 hectare en bordure de la corniche de Brazzaville sur les berges et les versants du majestueux fleuve Congo. Un acte symbolique et concret qui vise à lutter contre les érosions en préservant les zones urbaines sensibles par la dynamique de reboisement. Les participants, munis de pellettes, de plants d'arbres et d'arrosoirs ont travaillé de concert avec les volontaires de l'Association Congolaise pour le Reboisement (ACR), partenaire du Projet de Végétalisation des Zones Sensibles aux Erosions (PVZSE) du Ministère de l'Economie Forestière, pour greffer la nature au cœur de la ville et protéger cet ouvrage routier de haute importance pour la circulation urbaine. Cette initiative s'inscrit dans un programme à long terme axé sur la promotion des actions de reboisement et de sensibilisation dans le cadre des activités du mois du planting d'arbre dont le 06 Novembre marque la journée nationale dédiée.

Clôturent les actions de sensibilisation menées dans le cadre de la campagne «Novembre Vert», cette activité placée sous le patronage du Directeur Général de la BCI, Monsieur André COLLET, a connu l'implication des autorités locales du 2ème arrondissement (Baongo) de Brazzaville, des membres du Cabinet du Ministère de l'Economie Forestière ainsi que la participation des collaborateurs de la BCI, des clients, partenaires et prestataires, formant ainsi l'embryon de la communauté verte BCI en cours de constitution.

Mettant en lumière les valeurs de CITOYENNETE et de PROXIMITE, la BCI entend également porter ce concept par une mobilisation collective auprès des confrères de la place et des entreprises évoluant dans le secteur financier, commercial et industriel, ainsi que des acteurs de la société civile à s'engager dans des actions de protection de l'environnement, de reboisement, d'afforestation, de lutte contre les érosions, la pollution et le dérèglement climatique. Les retours des participants ont été extrêmement positifs, témoignant d'un véritable engouement pour cette initiative. Beaucoup ont exprimé leur fierté de contribuer à un projet ayant des répercussions positives sur l'environnement et la santé publique.

La 1ère édition de la marche verte et du Planting d'arbres, matérialisant le début de la dynamique RSE au sein de la BCI, augure d'autres initiatives à venir afin d'être en phase avec les orientations du Groupe BCP.

Cette matinée sportive et environnementale a été clôturée par une collation offert à l'ensemble des participants. Le rendez-vous est pris pour l'organisation de la 2ème édition à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Dolisie et à Impfondo afin de marquer l'engagement sociétal de la BCI dans ses territoires d'implantation en République du Congo.

**REJOIGNEZ-NOUS, MARCHONS ET AGISSONS
ENSEMBLE POUR UN AVENIR PLUS VERT.**



A PROPOS DU CONCEPT «NOVEMBRE VERT» PROMU ET SOUTENU PAR LA BCI

Inscrite dans une démarche de développement durable, **NOVEMBRE VERT** est une action de Responsabilité Sociétale d'Entreprises portée par la Banque Commerciale Internationale visant à promouvoir le planting d'arbres en République du Congo en général, et dans ses villes d'implantation en particulier. Initiative appuyée par la correspondance de Son Excellence Madame la Ministre de l'Economie Forestière, datée du 29/11/2023 référencée sous le N°1081/MEF/CAB/CN-PRONAR, actant la création et la promotion dudit concept et encourageant la BCI à s'engager dans l'afforestation et le reboisement. Au-delà de l'insertion de visuels écologiques sur ses éphémérides, la BCI mène depuis Novembre 2023 des actions de sensibilisation sur l'économie verte sur ses plates-formes de communication digitale à travers des publications diverses et variées et l'hashtag «#NOVERT». Le but étant de soutenir le plaidoyer visant à faire du 11ème mois calendaire en République du Congo, un mois totalement dédié au planting d'arbres, dans le cadre de la décennie mondiale de l'afforestation et du reboisement. L'orientation majeure porte désormais sur la matérialisation de cette initiative au fil des années par le ciblage et la mise en œuvre des actions dans les zones urbaines menacées avec l'appui des services techniques du ministère, notamment le Projet de Végétalisation des Zones Sensibles aux Erosions (PVZSE). Ainsi, la



lutte contre le réchauffement climatique, la réduction des émissions de carbone, la gestion responsable des déchets et la préservation de la biodiversité et des massifs forestiers pour lutter contre les érosions en milieu urbain, sont autant de leviers de ce premier pilier «Environnement & Biodiversité» des quatre (04) axes RSE en appui aux communautés par la BCI en République du Congo.

PROTECTION SOCIALE NON CONTRIBUTIVE

Renforcer la lutte contre la vulnérabilité

Le chef-lieu du département du Pool, Kinkala, a abrité du 17 au 21 décembre 2024 l'atelier de validation de la stratégie nationale de la protection sociale non contributive dont l'objectif est de renforcer les filets sociaux existants en développant les mécanismes innovants de soutien aux populations les plus vulnérables. La cérémonie d'ouverture a été patronnée par la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, en présence de Georges Kilebé, préfet du Pool; Michel Mampouya, président du Conseil départemental; la présidente du Conseil municipal; la directrice générale de la solidarité; les autorités civiles et militaires du Pool, etc.

C'est dans la salle du Conseil départemental du Pool que s'est tenu cet atelier dans une ambiance de convivialité. La ministre s'est réjouie d'être à Kinkala. Elle a indiqué que l'extension de la protection sociale à toute la population toujours été parmi les priorités du Gouvernement. «Toutes ces initiatives constituent l'architecture sur laquelle nous bâtissons aujourd'hui la protection sociale pour tous», a déclaré Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

La protection sociale, a-t-elle dit, «est un pilier sur lequel repose l'édification d'une société juste, équitable et inclusive. C'est un puissant outil pour réduire les inégalités, prévenir la pauvreté et garantir la dignité humaine, en particulier pour celles et ceux qui, par la force des circonstances, se trouvent en situation de précarité. Elle couvre dans un cadre de solidarité nationale, l'ensemble des transferts en espèce ou en nature envers des ménages pour les prémunir contre les différents risques sociaux». Pour la ministre, les systèmes de protection sociale aident les populations pauvres et vulnérables à affronter les crises et les chocs; trouver un emploi; investir dans la santé de leurs

dation contribuera à renforcer les filets sociaux existants en développant les mécanismes innovants de soutien aux populations les plus vulnérables à travers la mise en place de nouveaux outils de gestion, tels que l'agence de l'économie sociale et solidaire et le fonds de solidarité. Elle permettra de créer les syner-

dans le processus d'institutionnalisation de la protection sociale non contributive au Congo. En tant que Gouvernement, nous avons le devoir de créer un environnement favorable à l'épanouissement de tous les citoyens en vaillant à ce qu'aucun citoyens ne soit laissé pour compte».



Pour la postérité

enfants. Autrement dit, tout ce qui concourt aux objectifs du développement du capital humain. A noter que la protection sociale fait référence à l'ensemble de politiques visant à prévenir ou à protéger toutes les personnes contre la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale, tout au long de leur cycle de vie avec un accent particulier sur les groupes vulnérables. La ministre a précisé que le département dont elle à la charge s'occupe du volet non contributif de la protection sociale qui vise à transférer des prestations à des bénéficiaires qui n'ont pas cotisé au préalable pour cette prestation. Elle est donc l'opposé de la protection sociale contributive. La stratégie soumise à la vali-

gies entre les différents programmes sociaux pour maximiser leur impact sur le terrain. Les bases sur lesquelles reposera cette stratégie portent principalement sur une gouvernance transparente et efficace; une mobilisation durable des ressources et un suivi évolutif rigoureux pour mesurer les progrès réalisés et ajuster les interventions nécessaires. En déployant cette stratégie, a soutenu Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, «nous réajustons notre engagement édicté par le Gouvernement d'étendre la protection sociale dans ses aspects de base à toutes les couches de la société et de bâtir un Etat solidaire». Cet atelier, a-t-elle expliqué, «est une étape décisive

Elle a renouvelé ses remerciements à la Banque mondiale qui est le partenaire de premier plan du Gouvernement dans le processus d'instauration de la protection sociale non contributive au Congo. A signaler que la mise en place et l'adoption de cette stratégie marque la volonté politique et l'engagement du Gouvernement de prendre en main et de mettre en œuvre une politique sociale adéquate visant à renforcer la résilience de la population face aux aléas économique et naturels mais aussi à relever et à réhabiliter les couches de population les plus vulnérables.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

SOCIETE PETROLIERE AMMAT GLOBAL RESOURCES

Des conditions de travail rassurantes

Société pétrolière émergente de droit congolais créée en 2022, AMMAT Global Resources opère les permis Loango III et Zatchi III. Lundi 16 décembre 2024, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a visité cette jeune entreprise, dont le siège est sis au centre-ville de Pointe-Noire. C'était en présence d'Evelyn Tchitchelle, Jean Pascal Koumba, et Massimiliano Mignacca, respectivement maire de la ville, secrétaire général du département de Pointe-Noire, et Directeur général d'AMMAT Global Resources.

Pour Massimiliano Mignacca, la visite du ministre Bruno Jean Richard Itoua marque un grand jour pour sa société. «Votre présence est un signe précieux de l'intérêt que vous accordez à notre travail et à notre secteur. Depuis le premier jour de son parcours, jusqu'à aujourd'hui, je reconnais que Monsieur le ministre des Hydrocarbures a toujours été présent, a montré son soutien, avec son équipe avec laquelle nous avons toujours coopéré dans l'harmonie, la transparence dans le partage des informations. Grâce à son engagement et son talent, nous avons pu obtenir des résultats remarquables et nous position-

ner dans l'industrie du pétrole de ce pays, aujourd'hui. Monsieur le ministre des Hydrocarbures, je tiens à ce que vous et toutes les institutions de ce pays sachiez qu'AMMAT est une entreprise locale efficace et compétente qui a entamé un voyage dans ce pays et qui veut prouver ses capacités dans le plus grand respect des personnes, des lois et de la culture de ce pays», a-t-il dit, dans son mot de circonstance. Justifiant le bien-fondé de sa visite, le ministre B.J.R. Itoua pense que l'activité pétrolière, gazière est une industrie qui a des règles dont il faut s'assurer le respect: la sécurité des hommes, des femmes et des



Bruno Jean Richard Itoua répondant aux questions des journalistes.

équipements, l'hygiène, l'environnement. Ce n'est qu'une fois ces règles respectées qu'on peut parler optimisation de production. «C'est le maître-mot qui doit guider notre collaboration», a-t-il argué. Loango III et Zatchi III étant des champs en fin de vie, pour le ministre des Hydrocarbures, il faut une culture particulière, celle de ceux qui n'ont pas peur des petits gains, des gens qui

disent que chaque goutte de pétrole compte, des gens qui vont chercher le moindre gain de production, le moindre gain au niveau des coûts de production, comment les réduire pour améliorer la marge... «Il faut réinventer Loango-Zatchi. Il faut investir, évidemment, massivement, pour que, derrière, il y ait des réserves additionnelles. Nous sommes convaincus que c'est possible. Voilà ce qu'on at-

Editorial

Un maréchal, un !

Depuis samedi 21 décembre, l'Afrique centrale compte un maréchal. Un de plus, qui s'inscrit dans une lignée qui en compte déjà pas mal. Le maréchal Idriss Mahamat Deby vient prendre la suite de son père Idriss, mort en maréchal du Tchad. La république du Tchad s'en défend, mais la cérémonie de samedi dernier confirme bien une tendance dynastique en montée de puissance dans les capitales des pays d'Afrique Centrale. Surtout, elle marque une tradition qui distingue notre sous-région.

Dans la région, en effet, le premier maréchal de corps d'armée fut l'ex-empereur centrafricain Jean-Bedel Bokassa renversé, et mort dans la misère. Puis vint le Tchad, où le général Idriss Deby Itno prit la baguette pour mieux diriger, et le pays et son armée. C'est d'ailleurs en plein combat, en 2021, que le maréchal est dit avoir trouvé la mort. L'historiographie officielle tchadienne préservera cette image, d'un homme intrépide à la tête de ses troupes, ayant trouvé la mort pour sauver son peuple. La perpétuation de samedi, est donc faite pour rassurer les Tchadiens d'abord.

Notre Afrique Centrale semble une terre de prédilection pour le maréchalat. Dans le voisinage immédiat de l'Afrique Centrale en effet, ont émergé deux dictatures de maréchaux célèbres. Très proche de nous, le maréchal du Zaïre, Mobutu a conduit, de longues années durant, un régime de férocité et d'ostracisme qui ne s'est effondré que lorsque ses alliés occidentaux l'ont laissé choir. Il réclamait deux ans de plus pour parachever ses projets (35 ans n'ont pas suffi pour cela !). Ce que l'on craint finit toujours par arriver mais en pire, dit l'adage. Aujourd'hui, certains Congolais de RDC regrettent «les années du maréchal».

Pas trop éloigné de l'Afrique Centrale géopolitique, l'Ouganda résiste aujourd'hui à faire monter ses dirigeants en grade. C'est que la première expérience sur cette voie n'a pas laissé des souvenirs impérissables. Elle a été conduite par le maréchal Idi Amin Dada. Homme fantasque et bourré de fantasmes contre le colonisateur britannique, Idi Amin Dada semble avoir expérimenté tout le potentiel des bizarreries d'un pouvoir de despote. Par exemple, se faire porter en tipoye par des porteurs blancs pour venger la colonisation, comble du ridicule et summum de dérision.

Depuis le roman du Camerounais Ferdinand Oyono, «Le vieux nègre et la médaille», on sait que l'Africain est très porté vers la décoration et le clinquant, les titres et le ronflant. Le commandant Marien Ngouabi demeura à son grade quand il promut certains de ses compagnons. Ainsi va une Afrique qui veut privilégier l'apparat et non l'efficacité pour son développement. Etaler le tapis rouge à ses pieds, afficher des breloques tintinnabulantes, cela suffit pour notre bonheur cette année, pour le futur, on avisera.

Albert S. MIANZOUKOUTA

tend de vous», a martelé Bruno Jean Richard Itoua, s'adressant au personnel d'AMMAT Global Resources.

«Aujourd'hui, le pétrole et le gaz continuent à représenter la première ressource nationale. C'est celle-là dont nous avons besoin pour développer le pays, diversifier l'économie, pour donner corps à l'ambition du président de la République. Et donc, dans ce cadre-là, pour nous, il n'y a pas de petit acteur, il n'y a pas de petite production. C'est important que nous puissions nous rassurer des conditions dans lesquelles l'opérateur AMMAT, au nom du groupe contracteur, conduit les opérations, et donc évidemment, les conditions de

travail participent à ces clés du succès. Mais c'est aussi l'occasion de rencontrer les hommes et les femmes, de parler directement avec tous, les uns et les autres...Donc, c'était bon de venir ici, de pouvoir échanger dans des conditions différentes, écouter les autres acteurs, d'autres cadres d'AMMAT... Donc, je suis très satisfait des conditions dans lesquelles ils sont installés, ils sont organisés, du poids du contenu local», a déclaré le ministre Itoua, au terme de sa visite.

A noter que c'est le 1^{er} juillet 2023 qu'AMMAT Global Resources a démarré ses activités au Congo.

Véran Carrhol YANGA

Demi-parcelle à vendre

Lieu: quartier Ngampoko

Prix: 2.500.000

Tél: 05 5051659/06 6209384

CONCLAVE DES INSPECTEURS DE TRAVAIL DU CONGO

Pour l'adoption du statut particulier des inspecteurs du travail

Planifier, atteindre l'excellence de la performance pour le service public du travail, c'est sous ce thème que se sont tenus du 25 au 27 novembre 2024 à Pointe-Noire, les travaux du quatrième conclave des inspecteurs du travail. Les cérémonies d'ouverture et de clôture se sont déroulées sous l'autorité de Jean-Pascal Koumba, secrétaire général du département de de Pointe-Noire, représentant Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale. Il avait à ses côtés Evelyn Tchitchelle, présidente du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire; Joseph Akondzo Nguimbo, directeur général du travail, et Apollinaire Mampassi, directeur départemental du travail de Pointe-Noire.

Cette rencontre a regroupé 80 participants. Il visait à offrir un service public de qualité à l'ensemble des usagers du monde du travail. Après la session introductive, il a été abordé: la session sur les outils de la planification stratégique pour la conformité. Cette session s'est déroulée en trois sous-sessions: -présentation et discussion autour de l'arrêté n°21399 du 16 août 2021 fixant les attributions et



Les participants à la rencontre

la composition des directions départementales du travail; planification stratégique pour la conformité de l'inspection du travail, notamment en matière de sécurité et de santé au travail.

Trois moments principaux ont ponctué cette session: la présentation du modèle en 6 étapes, les travaux en groupe et la restitution desdits travaux qui ont abouti à la mise en place du plan stratégique pour la conformité de l'inspection du travail.

Cette réunion a permis l'élaboration d'un plan stratégique pour la conformité en matière de sécurité et de santé, assorti d'un agenda de mise en œuvre pour chaque direction départementale du travail; d'un plan stratégique pour la conformi-

té en matière d'inspection du travail, assorti d'un agenda de mise en œuvre pour chaque direction départementale; d'un plan stratégique pour la conformité en matière d'inspection du travail, assorti d'un agenda de mise en œuvre pour chaque direction départementale du travail.

Les 80 participants ont recommandé l'adoption, par le gouvernement, du statut particulier des inspecteurs du travail prévu par la convention n°81 de l'Organisation internationale du travail (OIT); la dotation des directions départementales du travail de moyens roulants permettant d'atteindre leurs cibles en matière de conformité....

Equateur Denis NGUIMBI

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE
BRAZZAVILLE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société **ALPI DISTRIBUTION**, société à Responsabilité limitée unipersonnelle, dont le siège social est au 110 195, Rue Franceville, Ouenzé, Brazzaville et immatriculée au RCCM sous le n° **CG-BZV01-2021-B13-00214**, le **19 avril 2021**;

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de ladite société tenue en date à Brazzaville du 19 novembre 2024, il a été délibéré et adopté la décision portant dissolution anticipée de la société **ALPI DISTRIBUTION** et monsieur **NIANGADO Ibrahim** a été nommé en qualité de Liquidateur ;

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du **30 novembre 2024**, sous le n° **CG-BZV-01-2024-M-11072** aux fins de la dissolution de ladite société.

Pour insertion légale,
Le Greffier en chef , Chef de Greffe
Maître Jean Clément NGATALI

COOPERATION EGLISE CATHOLIQUE-CRS

Institut Mater Dei doté d'une salle informatique

L'archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, a procédé le jeudi 19 décembre 2024 à l'inauguration et à la bénédiction de la salle informatique de l'Institut supérieur catholique Mater Dei, don de Catholic Relief Services (CRS). En présence de Nosseigneurs Urbain Gassongo, évêque de Gamboma, et Hildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; Alemayehu Gebremariam, représentant du CRS au Congo, la révérente sœur, secrétaire générale de la Commission épiscopale pour l'éducation catholique, etc.

Pour le représentant de Catholic Relief Services, l'opérationnalisation de ce centre témoigne de «l'engagement collectif en faveur de l'éducation, de l'autonomisation et de l'avenir de notre communauté», a-t-il déclaré.

Baptisé Bienheureux Carlo Acutis, ce centre informatique, a-t-il dit, «est non seulement opportun mais essentiel. Il servira de centre d'apprentissage, de créativité et de développement, fournissant à nos jeunes et aux membres de notre communauté les outils et les compétences dont ils ont besoin pour s'ouvrir à l'époque numérique. Celui-ci ouvrira les portes à de nouvelles opportunités, favorisant une culture d'innovation et d'excellence. Il dotera nos étudiants des connaissances et des compétences nécessaires pour être compétitifs sur la scène mondiale, réduisant ainsi la fracture numérique et garantissant que personne ne soit laissé pour compte».

Il a indiqué que l'engagement de CRS dans ce projet a commencé lorsque l'archevêque métropolitain de Brazzaville a cordialement demandé au directeur régional de CRS pour l'Afrique centrale, Jude Marie Banatte, d'apporter son soutien à cette initiative lors de sa visite en février 2024.

Alemayehu Gebremariam a remercié M. Banatte pour sa largesse en autorisant les fonds pour la réhabilitation de ce centre et pour son suivi attentif de l'exécution du projet même à distance. «C'est un grand plaisir pour CRS d'avoir contribué financièrement et techniquement à l'amélioration de ce centre à travers l'acquisition et l'installation des équipements et systèmes nécessaires en passant par le renforcement des capacités de équipes», a-t-il relevé.

Il a exprimé, au nom du CRS, sa gratitude pour l'excellente collaboration et la fraternité dont sa structure a bénéficié au fil des ans de la part de l'Eglise Catholique au Congo. «L'Eglise a accueilli le CRS à bras ouverts et lui a fourni un soutien considérable à travers nos actions humanitaires conjointes. Nous apprécions profondément les prières et les précieux conseils offerts par tous les archevêques, évêques, clergés et collègues qui travaillent en étroite collaboration avec nous, en particulier Caritas Congo. Une fois de plus, CRS est honoré d'avoir participé et travaillé aux côtés de l'archevêque visionnaire, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, dans la modernisa-



Coupe du ruban symbolique par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou

tion de ce centre informatique innovant», a-t-il souligné.

Le représentant du CRS a remercié les collaborateurs, y compris les prêtres et les sœurs associés à ce centre, ainsi que les membres de son équipe pour leur engagement et leur leadership dans la réalisation de cette importante initiative. «Saisissons les opportunités que ce centre informatique apporte et travaillons ensemble pour assurer son succès. Qu'il soit un lieu d'apprentissage, de croissance, d'inspiration et surtout d'autonomisation pour les générations à venir», a-t-il exhorté. Le représentant de CRS a réitéré l'engagement de sa structure à apporter davantage d'assistance technique et financière pour renforcer les fonctions de l'Eglise par le biais des interventions stratégiques dans les années à venir.

Tout en remerciant CRS, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a exhorté les enseignants et les apprenants de l'Institut Mater Dei à faire un usage responsable de ce matériel et à le protéger. «L'offre de cette salle informatique est un signe de la volonté de l'archidiocèse de Brazzaville de participer à l'aventure nationale et internationale de la formation et de la recherche fondamentale et de se donner des moyens

d'innovation, qui permettant de participer en temps opportun au développement économique que de nombreux pays connaissent déjà. Grâce à cette salle informatique, les capacités encore théoriques des apprenants, se trouvent désormais renforcées par une puissance pratique», a-t-il affirmé.

Pour l'archevêque, l'Eglise sœur des Etats-Unis d'Amérique, à travers CRS, est et restera une très grande partenaire que «nous vou-



Les étudiants de l'Institut Mater Dei

lons toujours à nos côtés pour nous accompagner dans d'autres projets à venir pour l'avenir rassuré de Mater Dei», a signifié Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

Il s'est dit heureux de constater la belle collaboration entre les Eglises du Congo et des Etats-Unis, «toujours intense, rigoureuse et fructueuse».

A noter que CRS est arrivé au Congo à l'invitation de la Conférence épiscopale du Congo et devenue opérationnelle depuis 2018. Au fil des années, CRS a mis en œuvre de nombreux projets, notamment d'importantes subventions du Fonds mondial et diverses initiatives sanitaires et socio-économiques visant à améliorer le bien-être de la population.

Au cours des deux dernières années, le CRS a contribué à plus de 400.000 dollars provenant de ses ressources privées pour fournir un soutien institutionnel et technique aux institutions de l'Eglise au Congo, notamment la Caritas Congo, les Caritas diocésaines et la Conférence épiscopale du Congo.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

POINTE-NOIRE

Le port est en constants progrès

Renforcer sa compétitivité et son rôle stratégique en tant que port en eau profonde de l'Afrique centrale: le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, accompagné du ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Honoré Sayi, et d'autres membres du gouvernement, a réassigné cette mission au Port autonome de Pointe-Noire. C'était vendredi 6 décembre 2024, à l'inauguration des quais multi vrac et multifonctions du Port autonome de Pointe-Noire. Les autorités militaires et civiles de la ville océane; le consul général de France, Véronique Wagner, et l'ambassadrice de l'Union européenne au Congo, Anne Machal, étaient présents.

Les travaux de construction des deux quais maritimes sur la façade Est de l'actuel bassin portuaire ont commencé en juillet 2021 par le Port autonome de Pointe-Noire. Cela répondait à la volonté de moderniser et de renforcer les infrastructures afin de faire face aux exigences croissantes du secteur du transport maritime.

Il s'agit également d'accroître l'efficacité du port et optimiser son attractivité pour les acteurs économiques internationaux. Ces deux quais ont été financés par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union européenne. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise RAZEL-BEC, jusqu'à leur aboutissement en septembre 2024.

En présentant les deux quais, le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, Séraphin Bhalat, a précisé que le quai multi vrac, d'une longueur de 250 mètres, accueillera les navires céréaliers, des vraquiers et des navires minéraliers. Il a une profondeur de 12,5 mètres et une section approfondie qui répond aux besoins d'un secteur minier en pleine expansion et aux exigences des navires de grande capacité.

Pour le deuxième quai multifon-

ctionnel, il s'agit d'une structure de 120 mètres de long, qui comprend une darse en fond de bassin dédiée aux réparations navales. Ce quai est prévu pour l'installation d'un élévateur à bateaux, d'une capacité de 50 mètres de long et sur 16 mètres de large avec un tirant d'eau de -6,00 mètres. Il permettra de procéder au carénage des navires de pêche, des remorqueurs et des supplies pétroliers.

Séraphin Bhalat a rappelé que ces deux quais, qui ont été financés par l'Union européenne, visent à renforcer la compétitivité du Port autonome de Pointe-Noire en tant que principal port en eaux profondes de l'Afrique centrale, consolide sa position stratégique non seulement pour le Congo, mais aussi pour les pays voisins.

De son côté, l'ambassadrice de l'Union européenne au Congo a souligné que le développement du Port autonome de Pointe-Noire constitue une opportunité stratégique pour la sous-région. Car les nouveaux quais ainsi que le lancement des travaux de construction du nouveau port de pêche industrielle marquent un nouveau cap dans la collaboration entre la République du Congo et l'Europe, renforçant



Le Premier ministre donnant le coup d'envoi des travaux

ainsi leur solidarité et leur coopération.

Pour le ministre Honoré Sayi, cette cérémonie d'inauguration marque un moment historique dans l'évolution du secteur des transports maritimes. «Il y a quelques années, ces infrastructures n'étaient qu'une idée, un projet. Aujourd'hui, nous vivons la concrétisation de cette vision.

Le quai multifonctions, avec sa modernisation, est une infrastructure stratégique qui renforce les capacités opérationnelles du Port autonome de Pointe-Noire. Il s'inscrit dans une dynamique visant à faire du Port autonome de Pointe-Noire un cadre logistique régional capable de rivaliser avec les plus grands ports d'Afrique. Quant au futur, le port de pêche témoigne de notre volonté de soutenir nos pêcheurs locaux et de promouvoir l'auto-suffisance alimentaire», a-t-il dit.

A la suite des allocutions, les sages du département de Pointe-Noire et du Kouilou, par leur rituel, ont béni les deux quais en invoquant les mânes pour la protection de ce lieu.

Ensuite, le Premier ministre a procédé à la coupure du ruban symbolique.

Poursuivant sa visite de travail, Anatole Collinet Makosso et sa délégation se sont rendus à

Songolo, l'un des quartiers de l'arrondissement 1 Lumumba, pour le lancement des travaux de construction du port de pêche industrielle, qui incluent la construction d'un appontement dédié au débarquement sécurisé des produits de la pêche artisanale.

Ce projet est financé également par l'Union européenne, dans le cadre du prêt accordé par l'AFD. Ces nouveaux ouvrages portuaires offriront de nombreux avantages au Congo, en lui permettant de se doter d'un port de pêche moderne et créer un espace d'accueil optimisé pour les pêcheurs artisanaux, dans des conditions sécurisées et efficaces.

«Ce port est le véritable poumon de notre pays. La mise en service des quais multifonctions va permettre au Port autonome de Pointe-Noire de continuer à être une véritable porte d'entrée et de servitude de l'Afrique centrale et aussi de participer au développement économique et à la modernisation des ressources domestiques de notre pays», a souligné M. Anatole Collinet Makosso.

Madocie
Deogratias MONGO

COOPERATION

Signature d'un mémorandum d'entente entre le MASSAH et le PAM

La ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, et le représentant du Programme alimentaire mondial en République du Congo, Gon Myers, ont procédé le 21 décembre 2024 à la signature d'un mémorandum d'entente.

Le PAM soutient le Gouvernement dans ses efforts pour relever les défis de la sécurité alimentaire et de la protection des populations les plus vulnérables. «Ce partenariat, fondé sur l'accord de base signé en 2002 et renforcé par le Plan stratégique pays 2019-2026, témoigne de notre



Après l'échange des parapheurs

volonté commune de bâtir un avenir sans faim», a déclaré Gon Myers.

Pour lui, ce mémorandum vient formaliser et approfondir cette collaboration. «Ensemble, nous visons des objectifs ambitieux: la mise en œuvre d'une politique nationale d'assistance alimentaire, le renforcement des capacités institutionnelles, la promotion de la résilience face aux chocs, ainsi que l'amélioration des mécanismes de suivi et d'évaluation».

Il a remercié le MASSAH pour son engagement constant et sa vision stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la solidarité. Le représentant du PAM a également salué l'implication de tous les partenaires qui, par leur appui, rendent possibles ces actions en faveur des populations dans le besoin. Gon Myers a indiqué que le mémorandum qui vient d'être signé n'est pas une simple formalité. «Il incarne une ambition commune de répondre aux attentes des communautés les plus vulnérables et d'accompagner le Gouvernement dans l'atteinte des Objectifs du Développement Du-

nable, notamment l'ODD-2, qui vise l'élimination de la faim», a-t-il dit. La signature de ce mémorandum n'est qu'un début, a-t-il fait savoir. Et d'ajouter: «C'est en travaillant ensemble, en mobilisant nos ressources, en partageant nos expertises, que nous réussirons à transformer cette vision en réalité tangible». Il a réitéré l'engagement du PAM à soutenir pleinement le Gouvernement dans cette mission. «Ensemble, nous avons le pouvoir de faire la différence».

Pour la ministre, c'est un moment spécial. «Le PAM est aux côtés du Gouvernement et du MASSAH. Nous nous situons avec ce mémorandum, les objectifs bien calés sur les deux ans à venir», a rappelé Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, tout en remerciant le représentant du PAM pour cet accompagnement «que nous voulons encore plus dynamique pour cette année 2025».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

Société AMMAT Global Ressources SAU

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général

Au capital social de 500.000.000 de Francs CFA

Siège social : Pointe-Noire, Centre-Ville,

163 Avenue Stéphane Tchitchelle,

Tchikobo Immeuble de la Place, BP : 1646.

RCCM : CG-PNR-01-2022-B15-00009.

ANNONCE LEGALE

Suivant Procès-verbal des Décisions de l'Actionnaire Unique du 15 Octobre 2024, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 17 Octobre 2024, enregistré au domaine et timbres en date du 22 Novembre 2024, sous le folio 219/13 N°8466, il a été décidé :

- Augmentation du capital social : de l'Actionnaire Unique a décidé d'augmenter le capital social de la société AMMAT Global Ressources SAU, par émission d'actions nouvelles de Dix Mille (10.000) actions d'une valeur nominale de Cinquante Mille (50.000) Francs CFA, soit un capital de Cinq Cent Millions (500.000.000) de Francs CFA.

Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2024-D-01427, du 11 Décembre 2024.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2022-B15-00009.

Fait à Pointe-Noire, le 13 Décembre 2024.

Pour insertion.

- Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE -

COUP D'OIL EN BIAIS

Ras-le-bol des opérateurs économiques, à propos de la TVA sur les eaux minérales locales

Les responsables de l'Union des opérateurs économiques du Congo (UNOC) n'auraient pas dissimulé leur amertume face à l'imposition de la TVA sur les eaux minérales produites localement, prévue dans la loi de finances 2025. Conséquence : l'eau minérale produite au Congo pourrait se retrouver à un coût comparable à celui des eaux minérales importées, craignent-ils. Il y aurait ainsi des répercussions néfastes sur l'industrie de la production d'eau minérale locale. Des emplois pourraient être menacés. Il ne resterait plus aux sociétés locales que d'assurer elles-mêmes la protection de leur marché. Car, la mévente de leur production équivaldrait à programmer leur faillite, au risque de mettre des travailleurs congolais dans la rue, et d'interrompre les cotisations sociales à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Pourquoi les pouvoirs publics ne protègent-ils pas le marché national ? Telle est la question que se posent les opérateurs économiques congolais.

Lu pour vous:

«La CEMAC sous camisole de force»

Un article sur le récent sommet des chefs d'Etat extraordinaire de la Communauté des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC) tenu le 16 décembre 2024 à Yaoundé, publié par un quotidien économique du Cameroun, EcoMatin, confirme que ces retrouvailles d'urgence ont été imposées par, entre autres institutions, le FMI. Intitulé «La CEMAC sous camisole forcée», l'auteur énumère certaines mesures drastiques prises à cette occasion par les dirigeants de la sous-région, «sous l'œil vigilant du représentant du directeur général de cette institution multilatérale»: production, diffusion régulière de données budgétaires, économiques et financières fiables et complètes; resserrement des critères de convergence; mise sous ajustement structurel; gestion prudente de la dette; entrée sous-programme de tous les pays de la sous-région avec le FMI en vue de bénéficier des appuis budgétaires, etc. Reste à faire avaler aux citoyens la potion amère de l'austérité...

Premier samedi du mois: le «Salongo» à bout de souffle

Certains citoyens ironisent sur la précarité des mesures prises par les autorités, qu'ils comparent à des fleurs qui fanent au bout de quelques semaines seulement. Le professeur Prosper Senga nous rappelle qu'il y a quelques années, le Gouvernement a décidé d'instaurer le «salongo» ou travail bénévole de salubrité. Tous les premiers samedis du mois, cela consistait à demander aux gérants des boutiques, des magasins et aux commerçants exerçant dans les marchés domaniaux de participer aux travaux de nettoyage du quartier et des marchés ce jour-là jusqu'à 10h du matin. Une mesure louable, mais avec le temps «cette mesure faiblement appliquée s'est avérée contre-productive», affirme-t-il. «Les points de vente demeurant fermé jusqu'à 10h, le «salongo» ne s'effectue presque plus et ce au détriment des commerçants et de la population». Pour notre lecteur, «le problème consiste à avoir le courage d'abolir cette mesure ou de la relancer effectivement».

IN MEMORIAM

NGUELELE Henriette

26 décembre 2014 – 26 décembre 2024

10 ans déjà, 10 de silence, mais le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire.

10 ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui, sur la terre des hommes, maman NGUELELE Henriette, connue sous le nom de Aponianga Okandzé. En cette date triste le couple Ibara Fulbert et famille, les enfants, petits et arrière-petits enfants prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. Qu'elle repose en paix et que la terre lui soit légère.



La famille Ibara Fulbert



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

AMI n° 007/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024

POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMPTABLE (H/F) POUR LE PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SYSTEME EDUCATIF POUR DES MEILLEURS RESULTATS (TRESOR)

I. Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement pour le Programme de Transformation du Système Educatif pour des Meilleurs résultats (TRESOR en anglais) qui vise entre autres à améliorer l'accès équitable à une éducation de base de qualité, avec une focalisation sur les zones accueillant des populations vulnérables (zones rurales, zones d'accueil des réfugiés, population autochtone) et renforcer les systèmes de gestion du secteur. A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), désignée pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs, a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour le : Recrutement d'un Spécialiste En Gestion Administrative, Financière Et Comptable (SGAFC) pour le Programme TRESOR.

II. Description des tâches

Sous la supervision du Coordonnateur du programme, à qui il rend compte, le Spécialiste en Gestion Financière (H/F) est chargé de la gestion des opérations administratives, financières et comptables afin de pouvoir fournir à la coordination et aux tiers des informations fiables.

Ses principales missions sont :

- de superviser le travail du comptable afin de s'assurer de la bonne tenue de la comptabilité IPF d'une part et, suivre les flux financiers des opérations liées au PPR auprès de la comptabilité publique et au Trésor Public, d'autre part ;
- d'assurer la bonne utilisation du manuel de procédures administratives, comptables et financières ;
- d'assurer la gestion du matériel et équipements du projet ;
- d'accompagner le MEPPSA et les autres ministères de l'Education à assurer la bonne gestion de leur matériel et équipements acquis par le Programme ;
- de gérer les ressources humaines et financières du projet
- Produire les rapports financiers
- Assurer la préparation et l'exécution des PTAB

III. Qualifications et Profil du Candidat

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum BAC+5) en gestion financière, économie, contrôle de gestion ou comptabilité (ou équivalent) ;
- Avoir acquis au cours des dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente (au moins cinq (05) ans) en gestion administrative et financière dans une entreprise, un cabinet d'audit, d'expertise comptable ou de

conseil de gestion, une administration publique ou des projets, ;

- Démontrer d'une expérience professionnelle satisfaisante d'au moins deux ans comme RAFC ou d'au moins quatre ans comme Comptable d'un projet de développement serait un atout ;
- Démontrer d'une expérience spécifique dans les domaines de l'élaboration d'instruments de gestion financière et comptable, de mise en place et la gestion de ces systèmes serait un atout ;
- Disposer d'une maîtrise des procédures nationales en matière de dépenses publiques (budget-programme, passation des marchés...) serait un avantage comparatif significatif ;
- Avoir l'expérience et la maîtrise de l'utilisation des outils informatiques, des logiciels standards de bureautique (Word, Excel, Internet Explorer, Power point, Access) et des outils informatisés de gestion financière et comptable. La connaissance et la maîtrise des logiciels comptables usuels en particulier TOMPRO constituerait un avantage ;
- Disposer d'une bonne capacité en analyse financière, en communication et en rédaction des rapports financiers ;
- Avoir une bonne capacité d'organisation de travail et de respect des délais ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Savoir parler et écrire parfaitement le français. La connaissance de l'anglais (écrit et parlé) serait un atout ;
- Être apte à effectuer des déplacements sur les sites du Programme ;
- Être formé au Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL) serait un prérequis au recrutement ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées.
- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisées.

IV. Durée et lieu de la mission

Le contrat de travail applicable aux projets sous financement de la Banque mondiale au Congo sera passé entre le candidat retenu et le projet pour une durée de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service. La confirmation est faite après évaluation satisfaisante de la performance au terme des 6 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction de la performance.

Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements dans le pays et à l'étranger, pour les besoins de service.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La méthode de sélection retenue pour le recrutement du Spécialiste En Gestion Administrative, Financière Et Comptable de l'Unité de Gestion du Projet de l'opération TRESOR est la mise en concurrence ouverte appliquée au Personnel d'appui à la mise en œuvre des projets, conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la banque mondiale de juillet 2016, révisée en septembre 2023.

VII. La procédure de sélection comportera 2 phases :

1. Une phase d'analyse des dossiers de candidature reçus pour l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés ;
2. Une phase de sélection finale par une interview des candidats de la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 15 janvier 2025 à 16h 00** et porter clairement la mention « **Candidature au poste du Spécialiste en Gestion Administrative, Financière et Comptable du Programme TRESOR** »

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), Unité de Gestion.

Adresse : Foret patte d'oie, derrière le tennis club, Brazzaville.

Adresse électronique : contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 23 janvier 2024

Le Coordonnateur,
Antoine Regis NGAKEGNI



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

AMI n° 008/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024

POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE (H/F) DU PROGRAMME POUR TRANSFORMATION DU SYSTEME EDUCATIF POUR DES MEILLEURS RESULTATS (TRESOR)

I. Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement pour le Programme de Transformation du Système Educatif pour des Meilleurs résultats (TRESOR en anglais) qui vise entre autres à améliorer l'accès équitable à une éducation de base de qualité, avec une focalisation sur les zones accueillant des populations vulnérables (zones rurales, zones d'accueil des réfugiés, population autochtone) et renforcer les systèmes de gestion du secteur. A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), désignée pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs, a l'intention d'utiliser une partie du montant pour le Recrutement d'un Comptable pour le Programme TRESOR.

II. Description des tâches

Placé sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, sous la supervision et le contrôle du **Spécialiste en Gestion Administrative, Financière et Comptable** (SGAFC), le Comptable assure la production des données financières et comptables. Le Comptable inscrit son action dans le respect des dispositions des règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables du Programme. Il a pour tâches principales :

- gérer et suivre au plan financier et comptable le budget alloué au Projet en collaboration avec le SGAFC ;
- assurer la gestion des réapprovisionnements des comptes spéciaux (établissement des Demandes de Retraits de Fonds-DRF) ainsi que les paiements directs ;
- tenir à jour suivant des procédures comptables appropriées, le système informatisé et intégré de comptabilité et de gestion budgétaire du Programme ;
- tenir et produire les documents comptables obligatoires (journaux, grand livre, balance auxiliaire, balance générale, état de suivi budgétaire, etc...) ;
- préparer les documents de paiements (ordres de paiements, bons de commandes, chèques, ordres de virements...) ;
- assurer la remise des titres de paiements au personnel, aux fournisseurs et à la banque ;
- analyser systématiquement à la fin de chaque mois les comptes et justifier les soldes ;
- préparer les états de rapprochements bancaires mensuels du Projet ;
- préparer les informations et documents nécessaires aux missions d'audit annuel et aux missions de supervision financière du bailleur de fonds ;
- assurer la responsabilité de toutes les activités relatives à la comptabilité dans le cadre de l'exécution du programme ;
- tenir à jour le fichier des immobilisations (entrées, sorties, affectations, cession) ;
- veiller à la bonne conservation des pièces comptables, des contrats, des documents et actes administratifs ;
- participer aux travaux d'inventaire des immobilisations et des stocks ;

- participer à l'arrêté des comptes trimestriels et annuels ;
- assister le SGAFC à l'élaboration des rapports périodiques et des états financiers annuels du Projet, conformément aux normes comptables admises et aux règles de présentation de la Banque Mondiale ;
- accompagner le SGAFC et le Coordonnateur dans la préparation et la réalisation des missions d'audit internes et externes ainsi que les missions de supervision ;
- contribuer à la mise à jour du manuel de procédures en rapport avec les opérations comptables du projet ;
- appuyer le Spécialiste en Gestion Financière dans le traitement des dossiers en lien avec le Programme pour les Résultats (PPR) ;
- effectuer toute autre tâche à la demande du projet.

III. Qualifications et Profil du Candidat

Le/la candidat (e) doit :

- avoir une formation universitaire de niveau licence (bac+3) ou équivalent dans le domaine de la comptabilité, finances ou gestion d'entreprise ;
- Avoir acquis, au cours des cinq (05) dernières années, au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée ou un projet de développement.
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable ;
- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière des projets de développement serait un atout ;
- maîtriser les procédures nationales de circuit de la dépense publique (budget-programme, passation des marchés...) serait un atout ;
- avoir une maîtrise de l'utilisation des logiciels courants (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint, MS Project), d'Internet ;
- Avoir une maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet (TOMPRO, SUCCESS...) ;
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique et méthodique, capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Être formé au SYCEBNL est un prérequis au recrutement ;
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;
- disposer d'une bonne intégrité morale ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas

retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;

Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées. Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisées.

IV. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Une période probatoire de six (06) mois sera accordée au consultant, au cours de laquelle le candidat devra à minima produire la comptabilité, les DRFs et RSF du projet, ainsi que toute la documentation des activités et dépenses engagées par le projet pendant cette période. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque.

Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV actualisé indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, une copie du ou des diplôme(s), une preuve de la formation au SYCEBNL et des attestations de travail justifiant l'expérience du candidat pour le poste.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La méthode de sélection retenue pour le recrutement du Comptable de l'UGP du Programme TRESOR est la mise en concurrence ouverte appliquée au Personnel d'appui à la mise en œuvre des projets, conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la banque mondiale de juillet 2016, révisée en septembre 2023.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 15 janvier 2025 à 16h 00** et porter clairement la mention « **Candidature au poste de Comptable du TRESOR** »

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), Unité de Gestion.

Adresse : Foret patte d'oie, derrière le tennis club, Brazzaville.

Adresse électronique : contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 23 janvier 2024

Le Coordonnateur,
Antoine Regis NGAKEGNI

REUNION DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL A KINSHASA

Passer des engagements aux résolutions

Une réunion sous-régionale a regroupé du 16 au 19 décembre 2024 à Kinshasa, en RD Congo, les membres des sections pays de l'ONG Transparency international (TI), venus du Cameroun, du Congo et du pays hôte. La réunion a été l'occasion pour les membres de faire une mise à jour des engagements pris au niveau de chaque pays lors des précédents rendez-vous et de parvenir aux résolutions et actions communes ou concertées.



Les participants réunis au Centre d'études pour l'action sociale des jésuites

Présidée par Samuel Kaininda, membre du Secrétariat international de TI basé à Berlin en Allemagne, la réunion a été précédée de la présentation mardi 17 décembre 2024 des résultats et recommandations d'une évaluation sur les risques de corruption dans le secteur de la santé en RD Congo menée par la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (LICOCO) dirigée par Ernest Mpararo son secrétaire exécutif. Le rapport épingle plusieurs sources et causes de corruption dans ce secteur prioritaire qui présente un tableau pas du tout reluisant. Les participants ont échangé sur l'expérience de chaque pays en matière de lutte contre la corruption, avec un accent sur la gestion peu orthodoxe des fonds alloués pour riposter

à la pandémie de COVID-19 dont leurs pays ont été soumis à la résilience. Ils ont envisagé de nouvelles stratégies et renforcé celles déjà en cours au niveau national et sous-régional, à travers des échanges réguliers, le renforcement mutuel et la mise en place des tribunes ou canaux d'expression. Il s'agit de renforcer la synergie sous-régionale pour être plus fort dans l'action. Ils ont planché sur le projet ISDA (Prestation des services inclusifs en Afrique), la mise en œuvre des Centres d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC) et leur opérationnalisation. Ils ont souligné l'intérêt de mener des actions de plus en plus coordonnées, qui faciliteraient l'accès aux sources de financements ainsi que le captage

de ceux-ci. En effet, les participants se sont préoccupés du défi majeur de la pérennité des CAJAC. Entre autres, les participants ont pris l'option d'ici fin janvier 2025, d'élaborer une note de discussion sur la problématique climat au niveau de la région. Mais aussi, de travailler à faire que le droit d'accès à l'information dans leurs pays respectifs devienne une réalité. C'est ainsi qu'ils ont convenu de poursuivre le plaidoyer en vue de faire voter une loi y relative. De même, ils ont décidé d'accroître le travail sur d'autres priorités comme l'opportunité offerte par l'usage des réseaux sociaux.

Aristide Ghislain NGOUMA
(Participant)

BURKINA FASO

Adoption d'une loi d'amnistie pour les auteurs du putsch

Le gouvernement burkinabé vient d'adopter un projet de loi portant amnistie de personnes condamnées dans le cadre du coup d'Etat manqué de 2015. D'après Edasso Rodrigue Bayala, ministre de la Justice et des droits humains, les personnes concernées devront reconnaître les faits, bien se comporter et faire preuve d'engagement patriotique dans la lutte contre le terrorisme.



Le ministre Edasso Rodrigue Bayala expliquant les motivations de l'adoption de la loi.

En 2015, un groupe de soldats issus de l'ex-régiment de sécurité présidentielle avait tenté de mettre fin à la transition en cours après la chute de Blaise Compaoré. Suite à l'opposition d'une partie de l'armée et des populations, ce coup d'Etat avait échoué et plusieurs officiers, dont les généraux Gilbert Dienderé et Djibril Bassolé, avaient été condamnés à des peines de prison ferme. Les personnes concernées par l'amnistie seront désignées dans un décret à venir. «L'une des conditions sera de

manifestar la volonté et l'intérêt d'être déployé sur le théâtre des opérations dans le cadre de la reconquête du territoire. Cette décision n'est pas pour autant une remise en cause des acquis de l'insurrection de 2014 qui a mis fin au régime de Blaise Compaoré», a indiqué le ministre de la Justice.

Un premier procès a eu lieu en septembre 2019, dont les jugements en appel se font toujours attendre. Selon le ministre Edasso Rodrigue Bayala, «la loi d'amnistie pourrait permettre de pallier la lenteur de la justice et

débloquer la situation». Ayant requis l'anonymat, un juriste burkinabé estime que «cette loi est belle et bien une volonté de réhabiliter les militaires qui sont en prison. Cela revient à cautionner le coup d'Etat, car ils seront blanchis, réhabilités et même dédommages». Dans l'attente d'en connaître le contenu, l'un des avocats des victimes du coup d'Etat manqué de 2015, dit ne pas comprendre les motivations profondes qui entourent cette mesure.

Alain-Patrick MASSAMBA

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société **AMBROISE ND**, Société à Responsabilité limitée unipersonnelle, dont le siège social sis, Immeuble Ecole Evangélique, Avenue des Trois Martyrs, Moungali, Brazzaville et immatriculée au RCCM sous le n°CG-BZV-01-2021-B13-00568, le 13 décembre 2021;

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique de ladite société prises en date à Brazzaville du 19 novembre 2024, il a été délibéré et adopté la décision portant dissolution anticipée de la société **AMBROISE ND** et Monsieur **NIANGADO Daouda** a été nommé en qualité de Liquidateur ;

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 30 novembre 2024, sous le n°CG-BZV-01-2024-M-11073 aux fins de la dissolution de ladite société.

Pour insertion légale,
Le Greffier en chef, Chef de Greffe
Maître Jean Clément NGATALI

SAGA CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 453.335.000 F. CFA
Siège social: 18, rue de prophète Zéphirin Lassy
BP 674 - Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date, à Pointe-Noire du 28 juin 2024, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 14 novembre 2024, sous le numéro 8260, folio 213/31, les actionnaires ont décidé de renouveler jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 les mandats des administrateurs ci-après:

- Monsieur Philippe LABONNE (Président du Conseil d'administration);
- La Société SAGA GABON (Administrateur);
- La SOCIETE D'EXPLOITATION PORTUAIRE AFRICAINE (Administrateur).

Pour avis,
L'Assemblée Générale.

ENVIRONNEMENT

Des acteurs clés outillés dans la gouvernance de l'action climatique

Les 9 et 10 décembre 2024 à Brazzaville, l'hôtel de l'ACERAC a abrité un « Atelier de structuration du cadre de l'action climatique au Congo ». Il a permis de donner aux acteurs clés de la mise en œuvre de la contribution déterminée nationale (CDN) les moyens de jouer un rôle moteur dans la lutte contre les changements climatiques au niveau national et débouché sur une feuille de route assortie d'un plan d'action.

L'atelier, clôturé par Maurizio Cascioli, directeur de l'AFD, a été organisé par le ministère de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD). Il entre dans le cadre du programme « Adaptation » lancé en 2017 par l'AFD, à travers un panel d'actions tournées vers les solutions fondées sur la nature, la co-construction de solutions fondées sur la nature, la co-construction de solutions et les vulnérabilités climatiques liées au genre et vise à accompagner le pays dans l'adaptation climatique à accompagner le pays dans l'adaptation climatique. Sous la conduite d'un consortium de cabinets d'études, il avait pour thème: « Renforcer la



Mme Olga Rosine Ossombi Mayela et Dr Elikplim K. Abotsi

gouvernance de l'adaptation au changement climatique en République du Congo, à travers un renforcement des capacités des acteurs clés de la mise en œuvre de la contribution déterminée nationale (CDN)».

A l'ouverture des travaux, Mme Olga Rosine Ossombi Mayela, directrice générale du développement durable par intérim au ministère en charge de l'Environnement, a souligné que « le programme Adaptation vise accompagner les pays les plus vulnérables dans leurs engagements vers une trajectoire de développement résiliente aux changements climatiques et inclusive. L'objectif étant



Les participants pendant les travaux

de présenter le diagnostic du cadre national de l'action climatique».

Pour sa part, le Dr Elikplim K. Abotsi, chef de mission du consortium des cabinets d'études, a souligné que « le socle ou le levier de tout de cela pour la machine climatique, c'est de pouvoir disposer d'un dispositif institutionnel qui soit à la fois cohérent, fonctionnel et inclusif de tous les secteurs ».

Après deux jours de débats, les participants ont défini, entre autres, les modalités de fonctionnement et les indicateurs de performance du cadre national de l'action climatique et fédérer les différentes parties prenantes du cadre national pour une action climatique efficace et durable. « Il est temps qu'on passe à la réalisation de tout ce que nous avons défini. La sensibilisation, l'information, la communication et la formation doivent être au rendez-vous auprès de toutes les couches sociales et au niveau de l'Eglise puisque le Pape François ne cesse de parler de respect de l'environnement », a dit une participante, Sœur Claudia Shella Clidvel Tsamoukounou. A noter que le Congo ne dispose pas encore d'une loi sur le climat.

Philippe BANZ

« Le Développement est le nouveau nom de la Paix » (Pape Paul VI)

GOUVERNANCE FORESTIERE

TRAFFIC renforce son action en République du Congo

L'ONG TRAFFIC basée à Cambridge, au Royaume-Uni, et ayant des antennes en Afrique notamment au Cameroun, a organisé jeudi 12 décembre 2024 à Brazzaville, un atelier multipartite d'information et de présentation des initiatives et outils innovants de lutte contre l'exploitation forestière illégale et le commerce associé. En collaboration avec l'Initiative internationale sur le climat et les forêts de la Norvège (NICFI), l'activité a réuni les représentants de l'administration publique et ceux des ONG congolaises qui s'intéressent à l'environnement et aux questions des forêts.

Animé par Denis Mahonghol et Patrice Kamkuimo, respectivement directeur Afrique centrale du Bureau de TRAFFIC et chargé de programmes senior, l'atelier a été facilité par Alfred Nkodia, consultant technique ou point focal de l'ONG en République du Congo. Il s'est tenu en présence de Samuel Ossebi Mbila, inspecteur général des services du ministère de l'Economie forestière, qui a ouvert et clôturé les travaux.

L'atelier a porté sur les informations relatives aux activités de TRAFFIC et sa mise en œuvre en République du Congo où se développent deux projets majeurs financés par la Norvège et les Etats-Unis d'Amérique. Il a regroupé une trentaine de participants dont ceux venus de Douala au Ca-

meroun. L'atelier a mis un accent sur le projet financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) qui est développé sur le thème: « Renforcement de la légalité de l'approvisionnement en bois de la Chine pour réduire la déforestation ». Ce projet a pour objectif de tirer parti du rôle important joué par la Chine et le Vietnam dans la chaîne d'approvisionnement en bois provenant des pays du bassin du Congo afin de réduire les opérations forestières non-durables et le commerce illégal du bois.

Ce programme mené sur une durée de 5 ans, de janvier 2020 à décembre 2025, couvre quatre pays: Cameroun, Congo, Chine, Vietnam. Il s'appuie sur quatre outils d'identification: Timber tracker, Wood id, Timberstats, Africa twix.



Denis Mahonghol



Patrice Kamkuimo

L'objectif principal de l'atelier était d'assurer une meilleure appropriation par les parties prenantes du secteur forestier congolais, des réalisations du projet NORAD et des outils innovants de lutte contre l'exploitation forestière illégale et le commerce associé.

TRAFFIC est une ONG travaillant au niveau mondial sur le commerce des espèces animales et végétales sauvages dans le contexte de la conservation de la biodiversité et du développement durable. C'est une organisation caritative et une société à responsabilité limitée. Dans les pays

qu'il couvre, l'action de TRAFFIC consiste à œuvrer en faveur de la gouvernance forestière, la légalité et le commerce du bois, l'engagement du secteur privé, et la formation des membres de l'industrie forestière et des agences d'application de la loi.

L'implantation du bureau de TRAFFIC en République du Congo a commencé avec le député Accel Arnaud Ndinga-Makanda, président du groupe parlementaire PCT et allié à l'Assemblée nationale.

Aristide Ghislain NGOUMA

29^e SESSION DES « VENDREDIS DE CARREFOUR »

L'Afrique face aux enjeux de la transformation énergétique

La capitale congolaise a abrité vendredi 6 décembre 2024 la 29^e édition des « Vendredis de Carrefour », un événement stratégique organisé sous le patronage du ministre congolais des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, président d'honneur du Think Tank Carrefour. Cette session, placée sous le thème « L'Afrique face aux enjeux de la transformation énergétique », a réuni à Brazzaville des experts, des responsables gouvernementaux et des acteurs clés venus de plusieurs pays africains, dont le Congo Brazzaville, la République Démocratique du Congo (RDC), la République Centrafricaine (RCA), l'Afrique du Sud, et le Ghana, etc.

L'objectif principal de cette rencontre était d'explorer les défis et les opportunités liés à la transition énergétique en Afrique, un continent riche en ressources naturelles mais confronté à des enjeux majeurs en matière de développement durable, puisqu'au moins 900 millions d'Africains sont privés de gaz et plus de 600 millions sont privés d'électricité. La session s'est articulée autour de quatre panels thématiques, chacun abordant des aspects cruciaux de la transition énergétique: « Le Congo et la transition énergétique; » « Place des entreprises dans la transition énergétique; » « Financement de la transition énergétique, modes de financement adaptés et processus de mobilisation des ressources; » « Perspectives: Nécessaire cohabitation entre énergies fossiles et énergies vertes ou énergies vertes comme seule source à terme ? ». Parmi les intervenants notables, on retrouvait Momar Nguer, expert en politique énergétique,



Les officiels après l'ouverture de la 29^e session des vendredis de carrefour

et Bakary Traoré, consultant en financement de projets d'énergie renouvelable, qui ont partagé leur expertise sur les meilleures pratiques pour accélérer la transition énergétique en Afrique.

Momar Nguer a souligné l'importance d'une vision stratégique à long terme pour la mise en œuvre de la transition énergétique, tout en insistant sur le fait de parler d'une seule voix comme chez

les occidentaux, afin de réussir le combat dans l'unité. Bakary Traoré, quant à lui, a insisté sur l'importance de diversifier les sources de financement, notamment à travers les fonds climatiques et les investissements privés, pour soutenir les projets d'énergie renouvelable en Afrique.

Cette 29^e édition des « Vendredis de Carrefour » a constitué une plateforme de dialogue fruc-

tuieux entre les différents acteurs de la transition énergétique, du gouvernement aux entreprises privées, en passant par les institutions financières et les experts techniques. Les échanges ont permis de dégager des solutions pratiques pour répondre aux défis énergétiques du continent et ont renforcé la conviction que l'Afrique doit s'engager pleinement dans la transition énergétique pour garantir un avenir plus durable et résilient face aux défis climatiques mondiaux.

Le président d'honneur du Think Tank Carrefour, Bruno Jean Richard Itoua, a, pour sa part, appelé à une action collective et solidaire pour soutenir les efforts de transformation énergétique en Afrique. Il a souligné que l'Afrique devait se positionner comme un acteur majeur de la transition énergétique mondiale, tout en prenant en compte ses réalités socio-économiques.

Gaule D'AMBERT

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DONG DONG CHAOSHI

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 21 Novembre 2024, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 26 Novembre 2024, sous le folio 220/40 N°8545, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: DONG DONG CHAOSHI;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

Siège social: Centre-ville, Marché Plateau, Pointe-Noire, République du Congo; Objet: La société a pour objet, en République du Congo: - Commerce de gros et de détails des produits alimentaires; - Restauration.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Madame Zhang XIAODONG;
RCCM: CG-PNR-01-2024-B13-00248 du 12 Décembre 2024.

Pour insertion légale

- Maître Léole Marcelle KOMBO -

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

Présentation et validation des cartes et du plan simple de gestion des Apacs Bomassa Leme et Ngabali ...

L'association Bomassa pour Promouvoir la Culture et Protéger la Biodiversité (ABPCPB) a organisé vendredi 20 novembre 2024, à Ouessou, dans le département de la Sangha, un atelier de validation des cartes et du plan simple de gestion. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de «Soutien à la création des aires protégées autochtones et communautaires dans les paysages du triangle de Bomassa dans la Sangha et de Mboukou-Ebouholé dans la Likouala». Objectif: présenter et valider les cartes et le plan simple de gestion des APACs de Bomassa, Lemé et Ngabali élaborés à l'intérieur du bloc des Série de Développement Communautaire (SDC) de l'Unité Forestière d'Aménagement (UFA) de Kabo en vue de la promotion, valorisation et sécurisation desdites aires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC).

Les participants ont validé, après débats, ces documents, et l'objectif a été atteint. Le projet de soutien à la création des aires protégées autochtones et communautaires dans les paysages du triangle de Bomassa de l'Unité forestière aménagée (UFA) de Kabo (Sangha) et de Mboukou-Ebouholé (Likouala), bénéficie de l'appui technique de la Coalition Rights and ressources initiative (RRI), grâce à l'appui financier du Bezos Earth Fund, qui a pour objectif de contribuer à la conservation, la protection de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et au développement durable des peuples autochtones et des communautés locales par la création des aires protégées autochtones et communautaires en République du Congo. L'atelier était placé sous l'égide du Secrétaire général du département de la Sangha, Mr Syl-

vestre Lempoua, en présence de Mr Guy Moussele Diseke, président de l'ABPCPB, et de Mme Michelle Sonkoue Watio, facilitatrice Afrique francophone de Rights and Ressources Initiative (RRI) Afrique francophone. A l'ouverture des travaux, le SG représentant le Préfet, a déclaré: «Dans un contexte planétaire marqué par des changements climatiques aux conséquences désastreuses, la conservation de la biodiversité devient aujourd'hui un impératif catégorique auquel, nous sommes tous soumis sans autre alternative; pour l'avoir compris très tôt le Président de la République son excellence Denis Sassou Nguesso a fait de la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité l'une de ses priorités en suggérant, il y a peu à l'humanité toute entière l'initiative de la décennie mondiale et de l'afforestation et du reboisement,



Vue des participants à la fin des travaux

c'est dans ce sens que s'inscrit ce projet de soutien à création des arts protégés autochtones et des populations locales». Mme Michelle Sonkoue, Watio, a, quant à elle, rappelée, qu'«aujourd'hui, les peuples autochtones et les communautés locales représentent 2,5 milliards de la population mondiale et protègent plus de 50 % des terres du monde. Cependant, ils ne possèdent légalement des droits que sur 11 % de ces terres». Elle a ajouté qu'en «République du Congo, la surface forestière est estimée à plus de 22 millions d'hectares, dont 14,67 millions sont attribués sous forme de concessions forestières et 4,6 millions d'hectares sont classés comme aires protégées. Il est temps d'agir pour valoriser les efforts historiques de conservation de la nature réalisés par

les peuples autochtones et les communautés locales. Cela passe par une reconnaissance accrue de leurs droits sur les terres et les forêts, tout en tenant compte des enjeux liés aux affectations existantes et au potentiel des terres forestières non attribuées, qui restent relativement marginales». Clôture des travaux, le Secrétaire général a rappelé qu'il existe déjà trois grandes aires protégées dans le département de la Sangha et une en perspective, la création d'une aire protégée dirigée par les communautés. Le département de la Sangha est résolument engagé dans le cadre de la préservation de la biodiversité et c'est un exemple à suivre par d'autres départements.

Philippe BANZ

MATONDO
Village
du au
10/12
JANVIER 2025
LIEU : PAROISSE EVANGELIQUE
BETANIA DE SANGOLO
BRAZZAVILLE

PROGRAMME

COUVERTURE SANTE
- Prise de poids
- Prise de tension
- Prise de glycémie
- Test de grossesse (TGC)
- Consultation bucco-dentaire
- Consultation gynécologique
- SEPTAINE DE LA TUBERCULOSE / VIH

CULTURE & CIOATE
- Concert
- Exposition
- Séminaire d'ouverture de la semaine

SEMAINE
- Consultation odontologique
- Consultation Des Maladies Sexuellement Transmissibles (MST)
- REALISATION D'ELECTROCARDIOGRAMME (ECG) 24HEURES

ENSEMBLE DISONS MERCI A DIEU POUR CE QUI A FAIT POUR NOUS ARRIVER CETTE ANNEE.
Tél: 05 766 54 10 - 05 767 22 22

**Pour ne pas manquer
une édition de
La Semaine Africaine,
mieux vaut s'abonner**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1 er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 - Tél.: 05 736 64 64 République du Congo

ANNONCE LEGALE

«ASCOMA CONGO SA»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au Capital de Francs CFA: 55 000 000

Siège social: quartier Ndji-Ndji, Centre-ville, Immeuble «Cube Center»

POINTE-NOIRE

REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM: CG-PNR-01-2003-B14-01067

APPROBATION DES COMPTES - QUITUS - AFFECTATION DU RESULTAT - RENOUVELLEMENTS, DEMISSIONS & NOMINATIONS DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS, DIRECTEUR GENERAL, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION & COMMISSAIRES AUX COMPTES

I-Aux termes du Procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration, tenu en date à Pointe-Noire du 27 Mars 2024, déposé au rang des minutes de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire, le 08 novembre 2024, enregistré sous folio 079/64, n° 3340; les Administrateurs ont pris diverses résolutions ratifiées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en sus des résolutions suivantes:

- Renouvellement du mandat du Directeur Général, Monsieur Antoine PETRINI;
- Fixation de la rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2024;
- Nomination de Monsieur Alain BOUZAIID en qualité de Président du Conseil d'Administration;

II- Suivant Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société «ASCOMA CONGO», tenue en date à Pointe-Noire du 30 mai 2024, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 08 novembre 2024, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 106/3, n° 4373; Les actionnaires de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Quitus à tous les Administrateurs ainsi qu'au Commissaire aux Comptes ;
- Approbation de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs ont poursuivi leurs effets au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

- Approbation des rémunérations versées à la Direction Générale au cours de l'exercice 2023 ;
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société «SAM ASCOMA ASSUREURS CONSEILS» ;

- Renouvellement du mandat de Monsieur Farid CHEDID en qualité d'Administrateur;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Alain BOUZAIID en qualité d'Administrateur;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Antoine PIETRINI en qualité d'Administrateur ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Michel VALETTE en qualité d'Administrateur ;
- Nomination de Monsieur Mohamad KHALIFE en qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Edouard LAGOURGUE ;
- Fixation du montant de l'indemnité de fonction allouée au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024 à la somme de Francs CFA: Trente millions (30 000 000) ;
- Approbation des honoraires versés aux Commissaires aux comptes au cours de l'exercice 2023
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

III- Il ressort du Procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration de la société «ASCOMA CONGO», tenu à Pointe-Noire, le 15 juillet 2024, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 08 novembre 2024, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 210/16, n° 8196 ; les résolutions suivantes:

- Démission de Monsieur Antoine PIETRINI en qualité de Directeur Général ;
- Nomination de Monsieur Edouard BERSON en qualité de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Antoine PIETRINI;
- Fixation de la rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice en cours ;
- Démission de Monsieur Antoine PIETRINI en qualité d'Administrateur ;
- Nomination en qualité d'Administrateur de Monsieur Edouard BERSON, en remplacement de Monsieur Antoine PIETRINI;
- Démission de Monsieur Michel VALETTE en qualité d'Administrateur ;
- Nomination en qualité d'Administrateur de Monsieur Christophe ROUDAUT, en remplacement de Monsieur Michel VALETTE ;
- Démission de Monsieur Alain BOUZAIID en qualité de Président du Conseil d'Administration ;
- Nomination de Monsieur Christophe ROUDAUT en qualité de Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Alain BOUZAIID ;
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

IV- Suivant Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «ASCOMA CONGO», tenue à Pointe-Noire, le 26 Juillet 2024, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 08 novembre 2024, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 143/8, no 5898 ; les résolutions suivantes ont été prises:

- Démission de Monsieur Antoine PIETRINI en qualité d'Administrateur ;
- Nomination en qualité d'Administrateur de Monsieur Edouard BERSON, en remplacement de Monsieur Antoine PIETRINI ;
- Démission de Monsieur Michel VALETTE en qualité d'Administrateur ;
- Nomination de Monsieur Christophe ROUDAUT en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Michel VALETTE ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mentions modificatives au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ont été effectuées par le dépôt desdits Procès-verbaux au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 02 décembre 2024, sous le numéro CG-PNR-01-2024-D-01398, le tout conformément à la loi.

Fait à Pointe-Noire, le 13 décembre 2024.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

SOLENNITE DE LA NATIVITE

Le Messie est né, chantons Noël!

Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix sur la terre aux hommes qu'il aime. C'est avec ce chant de chœur des anges que le temps de l'Avent nous a prédisposés à accueillir l'enfant-roi, qui vient de naître dans nos cœurs, nos familles et nos communautés respectives. Malgré la pauvreté qui gangrène notre société et l'humilité du lieu de sa naissance. *«Dieu est devenu l'un de nous, afin que nous puissions être avec Lui, devenir semblables à Lui. Il a choisi comme signe l'enfant dans la crèche: il est ainsi. De cette façon nous apprenons à le connaître»* (Pape Benoît XVI, extrait de l'homélie de la messe de minuit, Noël 2005).

Précedant sa venue, Jean Le Baptiste avait déjà proclamé un baptême de conversion pour tout le peuple d'Israël. *«Voici que vient après moi quelqu'un dont je ne suis pas digne de délier les sandales de ses pieds»*. En effet, Jésus est né à Bethléem. Or, en ce temps-là, parut un décret de César Auguste pour faire recenser le monde entier. Ce premier recensement eut lieu à l'époque où Quirinius était gouverneur de Syrie. Tous allaient se faire recenser, chacun dans sa propre ville. Joseph aussi monta de la ville de Nazareth en Galilée à la ville de David qui s'appelle Bethléem en Judée, parce qu'il était de la famille et de la descendance de David, pour se

faire recenser avec Marie son épouse, qui était enceinte. Or, pendant qu'ils étaient là, le jour où elle devait accoucher arriva; elle accoucha de son fils premier-né, l'emballota et le déposa dans une mangeoire, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans la salle d'hôtes. Il y avait dans le même pays des bergers qui vivaient aux champs et montaient la garde pendant la nuit auprès de leur troupeau. Un ange du Seigneur se présenta devant eux: *«Soyez sans crainte, car je viens vous annoncer une bonne nouvelle qui sera une grande joie pour tout le peuple. C'est de sa descendance que Dieu, selon sa promesse, a fait sortir Jésus, le Sauveur d'Israël. Il vous*



Les bergers entourant le fils premier-né dans une mangeoire

est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur qui est le Christ Seigneur. Gloire à Dieu au plus haut des cieux et sur la terre paix pour ses bien-aimés».

Aujourd'hui les nouvelles abondent: Chantez au Seigneur un chant nouveau, bénissez son nom,

annoncez sa gloire parmi les nations, car le Seigneur est grand et comblé de louanges. Ton amour, Seigneur, sans fin, je le chante: J'ai conclu une alliance en faveur de mon élu, j'ai juré à David mon serviteur; j'établis ta dynastie pour toujours, je t'ai édifié un trône pour tous les siècles. Dieu a fait grandir le peuple pendant son séjour au pays d'Egypte, puis, à la force du bras, il les en a fait sortir. Après l'avoir dé-

posé, Dieu leur a suscité David comme Roi. C'est à lui qu'il a rendu ce témoignage. J'ai trouvé David, fils de Jessé, un homme selon mon cœur, qui accomplira toutes mes volontés.

Dans la nuit du 24 au matin du 25 décembre, le prince de la paix, le sauveur du monde nous est né. Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu se lever une grande lumière. Sur ceux qui habitaient le pays de l'ombre, une lumière a resplendi. Le Seigneur est là, celui de la création et de notre vie personnelle. Il va désormais habiter parmi nous et en nous, Lui fils de Dieu qui s'est fait homme et de la loi explicative universelle s'est faite chair. Le message de Noël, c'est que Dieu est venu vers nous. Il est venu d'une façon telle qu'il ne lui est désormais plus possible, sans le monde et sans nous, de retrouver l'éclat terrible de sa propre gloire. La naissance de cet enfant a tout changé, à partir du verbe fait chair, foyer de tout ce qui existe, tout désormais s'achemine, sous la poussée inexorable de l'amour, vers la face de Dieu. Emmanuel, Dieu avec nous. La grâce de Dieu s'est

manifestée pour le salut de tous les hommes. Dans la lumière de Noël, il apparaît que Dieu nous donne son espérance à travers une Parole qui est essentiellement une Parole suscitant une fécondité en nous. Mais ne réduisons pas la fécondité de l'homme à celle de l'enfant Jésus. Cette fécondité est celle que nous venons d'évoquer, aussi bien dans l'art, le travail, la politique, dans tout ce qui permet à l'homme en société de vivre.

Depuis la nuit des temps, la fête de Noël représente pour les chrétiens, l'anniversaire d'un événement historique: la naissance à Bethléem de Judée de Jésus fils de Marie. Inutile de chicaner sur la date: nous savons depuis longtemps que ni le jour, ni l'année ne sont des déterminations exactes. Mais par-delà, c'est une réalité spirituelle et théologique, un événement transhistorique et permanent que nous venons de vivre et de célébrer. C'est pourquoi, nous ne parlons pas de Noël au passé seulement, car jusqu'à la fin du monde, les chrétiens continueront à proclamer: un enfant nous est né, un fils nous est donné. Chantons Noël, Noël, Noël pour toujours.

Pascal BIOZI KIMINOU

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe Noire,

République du Congo, en son Etude sise Avenue Charles De Gaulle (au-dessus des Ets JAKANE, à côté du restaurant JAIPUR, en diagonale de PARK N SHOP), Boîte Postale: 1161, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01;

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le quatorze novembre deux mille vingt-quatre, enregistré folio **215/04 n° 946**, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel;

Dénomination: «OIL FIELD INSPECTION & SUPPORT SARL», en sigle «OFIS SARL»;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays:

- Levage/ colisage;
- Equipement sous pression;
- Electricité;
- Tubulaire;
- Sondage;
- Règlementaire;
- Inspection/Travaux par cordes;
- Contrôles non destructifs (CND);
- Mise à la disposition du personnel;
- Location matériels pétroliers et divers;
- Vente pièces de rechange (matériel pétrolier).

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

Siège: Quartier Tchimbamba, ruelle en face de MUCODEC, Arrondissement I Emery Patrice Lumumba, Pointe-Noire; Téléphone: 06.534.80.13/06.617.52.89; Email: ggppmaf@gmail.com, République du Congo;

Gérants: Messieurs **Gaston M'BOKO BOUKAKA** et **Patrice NKOMBO MABIALA BOUKAKA**.

R.C.C.M: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de PointeNoire sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B12-00225**.

Pour avis,

**Maître Sandra Célia
M'BATCHI-DHELLO BOUBAG**

OFFRE D'EMPLOI - AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

POSTE VACANT: Date de clôture : 03 janvier 2025

- Economic Growth Specialist (Spécialiste de la croissance économique)

EXIGENCES DES POSTES & COMMENT POSTULER

Merci de bien vouloir visiter le site web: <https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancvsearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

NB: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

La Mission des États-Unis à Brazzaville valorise une main-d'œuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents et nous adoptons une approche de tolérance zéro à l'égard du harcèlement. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous, et nous invitons les candidats d'horizons divers à postuler.

IN MEMORIAM

20 décembre 2021- 20 décembre 2024, voilà 3 ans que notre chère Maman et Mémé Antoinette PAKA a quitté la terre des hommes laissant ses enfants, petits-enfants, amis, parents biologiques et politiques dans la douleur et le chagrin.

En ce jour commémoratif «la Famille PAKA» prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Que Dieu illumine son âme à jamais.



ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a béni la grotte mariale de Ngampoko

La paroisse Notre-Dame du Bon Remède de Ngampoko, située à Mayanga, un quartier de la périphérie sud de Brazzaville, dans le 8^e arrondissement Madibou, s'enorgueillit à présent d'une grotte mariale. Elle a été bénie le dimanche 22 décembre 2024, quatrième et dernier dimanche du temps de l'Avent de l'année liturgique C, par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville. A l'issue de la messe célébrée dans l'église inachevée puisqu'il y a encore des travaux à entreprendre, notamment la finition de l'autel et le plafonnage.

Au cours de cette messe, l'archevêque était entouré des pères Jospin Critchey Bouetoumoussa, curé de la paroisse; Karen Reich Mouhanou, vicaire; Jean-Constant Nganga Silaho, curé doyen du doyenné Ndonga Marie, curé de la paroisse Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage, et de l'abbé Chelvy Harland Ridy Massengo, curé doyen du doyenné Saint Pie X, ainsi que d'autres prêtres. Dans la foule en prière, on pouvait noter la présence d'Alain Milandou, maire du 8^e arrondissement Madibou, et de nombreuses religieuses. La communauté paroissiale arborant les polos marquant l'événement, était mobilisée pour un accueil digne à l'archevêque. La chorale Source d'eau vive et la Scholas populaire renforcée par celle de la paroisse Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage,

ont été à l'animation. Prononçant le mot d'accueil à l'archevêque, Robert Diabankana, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a rappelé que ce fut le 9



Mgr Bienvenu Manamika Ba.



Père Jospin Bouetoumoussa



Grotte mariale Notre-Dame du Bon Remède



La communauté paroissiale

avril 2023, en la solennité de la fête de Pâques, que l'archevêque avait effectué sa

première visite pastorale dans cette paroisse qui était encore en chantier, pour encourager

la communauté paroissiale à achever la construction de cet édifice, la maison de Dieu.

«Cette même communauté paroissiale qui s'est donnée corps et âme pour venir à bout des travaux de construction de cette église, bien qu'encore inachevés puisque beaucoup de choses restent à faire; a fait de la construction de la grotte mariale sa deuxième priorité dont les travaux sont terminés. Votre visite de ce dimanche 22 décembre est on ne peut plus significative. Elle vient réhabiliter notre paroisse dans sa vocation mariale et lui offrir un lieu de prière digne». Dans son homélie, Mgr

devrez avoir la foi en toute chose et cette foi doit être accompagnée par la prière. Soyez patients et gardez la persévérance. Merci pour tous les efforts que vous avez consentis pour la construction, d'abord de l'église et ensuite de la grotte mariale dans un délai court de 11 mois. Certainement, vous vous plaignez beaucoup sur la non-assistance de l'archidiocèse à votre paroisse. Comprenez que l'archidiocèse est très grand et beaucoup de choses sont à faire. On ne vous a pas oubliés et s'il y a une aide à faire, c'est d'abord aux paroisses qui sont dans le besoin le plus urgent, à l'exemple de Sainte Marie Faustine de Ntsielampo dont l'église est en tôle. Tous les efforts consentis à Ngampoko sont signes de bénédiction et de joie».

A signaler que la pose de la première pierre pour la construction de cette grotte dénommée: «Grotte mariale Notre-Dame du Bon Remède» eut lieu, il y a de cela onze mois, par l'abbé Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville.

Le samedi 21 décembre, la veille de l'événement, le père Jospin Critchey Bouetoumoussa a célébré ses cinq ans de sacerdoce, puisqu'ordonné prêtre le 21 décembre 2019.

Pascal BIOZI KIMINOU

DIOCESE DE KINKALA

La Commission Justice et Paix relance ses activités

La Commission Justice et Paix du diocèse de Kinkala a ouvert son année pastorale 2024-2025 comme tous les mouvements d'apostolat et autres structures d'Eglise. L'ouverture a eu lieu au cours de la première semaine du mois de décembre où une série d'activités a été menée, notamment avec les Commissions Justice et paix des paroisses cathédrale Sainte-Monique de Kinkala, Sainte-Barbe de Mindouli et Saint Matthieu de Mbanza-Ndounga.

Ceci pour une formation commune de base afin de mener des campagnes de sensibilisation auprès des mouvements d'apostolat pour s'imprégner du bien-fondé de la Commission Justice et paix. Il s'est agi pour les parties prenantes de s'imprégner sur un certain nombre de valeurs afin d'éviter tout abus, toutes injustices, tout mensonge qui sont les causes directes des conflits qui naissent dans les mouvements d'apostolat et dans notre société. L'abbé Bernard YINDOULA, aumônier diocésain, en véritable pédagogue, a, au cours de ces rencontres, insisté sur la désunion qui est source de discorde et de conflits. «Nos mouvements d'apostolat se démantèlent et se meurent à cause de la violence, de l'injustice qui s'installent et qui sont à l'origine des divisions. Si nous voulons que nos mouvements d'apostolat soient de vrais porteurs de paix, il faut prôner l'unité et la cohésion. Eviter de s'entredéchirer, de se détester, mais travaillons en synergie et dans la communion. Inutile de se pré-

senter devant les tribunaux populaires pour le règlement d'un litige, alors que les Commissions paroissiales Justice et paix sont formées pour ce genre de problèmes. Ces pratiques qui sont peu orthodoxes n'honorent pas notre Eglise famille de Dieu». Aussi, il a été question au cours de ces retrouvailles, de définir le rôle et les missions dévolues à la Commission Justice et paix du diocèse de Kinkala qui est encore une Commission adhoc ainsi que celles des paroisses. «Le curé est le représentant de l'évêque dans une paroisse et personne ne peut se substituer à lui. La méthodologie de règlement ou de résolution d'un conflit interne dans une paroisse peut se faire en l'absence du curé et cela ne poserait aucun problème. Mais de préférence en sa présence. La sincérité, la lucidité, l'impartialité, le sens d'écoute et de neutralité, la discrétion ainsi que le secret doivent caractériser un membre de la Commission Justice et paix dans le règlement des conflits. Comme le rappelle la devise de la Commission: voir, juger et agir».



Les membres de la commission Justice et paix

Après les débats, des suggestions ont été formulées pour la pérennisation des dites formations. La responsabilité est désormais dans le camp des paroisses de prendre le relai afin que les mouvements

d'Apostolat et l'ensemble de la chrétienté vivent véritablement la Parole de Dieu à travers les actes de foi.

Abbé Bernard YINDOULA
Aumônier Diocésain

Composition de la Commission adhoc

- Aumônier diocésain: Abbé Bernard YINDOULA
- Premier secrétaire: Jules MIAKAKELA
- Deuxième secrétaire: Anicet MANKANKANI
- Membres: - Mesmin NGOMA
- Louise KOUNANANA

Pour ne pas manquer
une édition de La Semaine
Africaine, mieux vaut s'abonner

INSTITUT SUPERIEUR CATHOLIQUE MATER DEI

Inscriptions ouvertes pour l'année 2024-2025

Frais: 35.000 F.CFA

Licence en:

- Economie et Développement
- Informatique de gestion
- Réseaux et Techniques de maintenance
- Gestion et Administration des institutions scolaires et de formation
- Education à la culture de la paix et gestion des conflits
- Pédagogie sociale et de culture religieuse
- Catéchèse et pastorale

Formation des formateurs

Durée: - 3 mois (Janvier-mars); - 1 année

Catéchèse et pastorale

Durée: - 2 ans avec certificat; - 3 ans avec diplôme

Formation en sciences religieuses

Durée: - 2 ans avec certificat; - 3 ans avec diplôme

Condition d'inscription

- Etre détenteur du BAC ou d'un diplôme équivalent
 - Pièces à fournir:
 - Une demande manuscrite ou une lettre de motivation
 - Trois photos de format d'identité
 - Une copie de relevé des notes du BAC
 - Un certificat médical daté de moins de 3 mois
- Pour la filière des sciences religieuses, catéchèse et pastorale, une lettre de recommandations de l'Evêque, du Curé, du Supérieur Majeur ou du responsable diocésain du mouvement d'apostolat.

Adresse: Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville

Tél.: +242 06 490 10 11.



**MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET DE PROTECTION SOCIALE, D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES
UNITE DE GESTION DU PROJET
(PSIPJ – P174178)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS NATIONAL
AMI n° 004/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'AUDIT
EXTERNE DU PSIPJ EXERCICE 2024-2025**

Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le gouvernement de la République du Congo a négocié et obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, un financement additionnel pour le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), projet sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH).

L'objectif de développement du Projet est de fournir une aide d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique de la COVID-19 et d'accroître l'accès aux filets de sécurité productive pour les ménages et les jeunes pauvres et vulnérables dans les zones de couverture du projet.

Les activités s'exécuteront à travers les quatre (4) composantes actives ci-après :

- Composante 2 : Expansion du programme Lisungi pour le relèvement ;
- Composante 3 : Renforcement du système de protection sociale ;
- Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet ;
- Composante 6 : Inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans.

Dans le cadre du suivi financier du projet, il est prévu le re-

crutement d'un cabinet d'audit externe pour donner une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice comptable et sur les ressources mises à la disposition du projet et les dépenses exécutées par le projet au cours dudit exercice.

1- L'objectif de l'audit est entre autres d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice comptable et sur les ressources mises à la disposition du projet ainsi que les dépenses exécutées par le projet au cours dudit exercice.

2- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

3- L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualifications pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...) ; (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent

pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

4- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

5- Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023.

6- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

7- Les manifestations d'intérêts portant la mention «**Recrutement d'un cabinet chargé de l'audit externe du PSIPJ, «exercices 2024 et 2025 »**» doivent être envoyées au plus tard le **Vendredi 17 Janvier 2025 à 16 heures** (heure locale) aux adresses ci-dessous :

**Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive
des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse : Forêt patte d'oie, derrière le tennis club,
ex siège du projet Lisungi, Brazzaville.**

Adresse électronique : contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 23 Décembre 2024

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI



**MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
AMI n° 011/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024**

**POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES (H/F)
POUR LE PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SYSTEME EDUCATIF
POUR DES MEILLEURS RESULTATS (TRESOR)**

I. Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement pour le Programme de Transformation du Système Educatif pour des Meilleurs résultats (TRESOR en anglais) qui vise entre autres à améliorer l'accès équitable à une éducation de base de qualité, avec une focalisation sur les zones accueillant des populations vulnérables (zones rurales, zones d'accueil des réfugiés, population autochtone) et renforcer les systèmes de gestion du secteur.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), désignée pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs, a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour le : Recrutement d'un Spécialiste en Passation des marchés pour le Projet TRESOR.

II. Description des tâches

Le Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) du Programme TRESOR est responsable du service de passation de marchés, c'est-à-dire de toutes les activités relatives à la passation de marchés dans le cadre de l'exécution du programme. A ce titre, il/elle travaille en étroite collaboration avec les autres spécialistes de la CGMP du MEPPSA et de L'UGP, notamment le Coordonnateur du programme à qui il/elle rend compte de ses activités.

Sous l'autorité du Coordonnateur du Programme, à qui il/elle rend compte, le Spécialiste en Passation des Marchés a pour missions entre autres énoncées dans les termes de références :

- **Préparation de documents** : Elaborer et mettre à jour périodiquement les instruments de base de la passation de marchés (Manuel de Procédures, Stratégie de Passation de marchés du Projet pour le Développement - PPSP, Plan de Passation des Marchés – PPM, et tout autre document de gestion des marchés adapté aux besoins du projet).
- **Gestion des procédures** : Assurer en toute intégrité une application rigoureuse des règles et des procédures de passation de marchés en vigueur (accords de prêt et de don, Manuel de Procédures du Projet, directives et procédures de la Banque mondiale).
- **Assistance Technique** : Apporter un appui-conseil en matière de passation des marchés, à l'UGP et à toutes les structures bénéficiaires.

• **STEP** : Assurer le renseignement correct de la feuille de route de chaque activité dans le STEP (outil de gestion électronique de la passation des marchés) et l'archivage de l'ensemble des dossiers des marchés pour garantir un suivi efficient de toutes les transactions de la passation des marchés.

• **Suivi** : Développer et assurer la mise en œuvre de plans de gestion de contrat pour le suivi de l'exécution des contrats du projet.

• **Renforcement des capacités** : Assurer le renforcement des capacités en passation de marchés des responsables de l'UGP et des structures bénéficiaires ainsi que des gestionnaires de contrats et de la Cellule de gestion des marchés publics (CGMP) du Ministère en charge de l'Education.

III. Qualifications et Profil du Candidat

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 4 minimum) en Droit, en Economie, en Sciences sociales, en Ingénierie, Administration ou avoir un diplôme jugé équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5ans dont 3 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés ;
- Justifier d'une expérience jugée satisfaisante d'au moins trois ans au poste d'Assistant SPM ou de SPM dans les projets financés par les bailleurs de fonds multilatéraux (BM, BAD, UE, FIDA, AFD...) ;
- Avoir une certification en Passation des Marchés pour les projets financés par la Banque Mondiale serait un atout.
- Avoir des connaissances en informatique (Word, Excel, ACCES, PowerPoint ...) et internet ;
- Avoir une bonne connaissance de STEP serait un Atout.
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Etre capable de travailler en équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs multiculturels ;
- Avoir la capacité le sens de l'organisation et de responsabilité.
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses iné-

gibles, seront désavantagées.

- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

IV. Durée et lieu de la mission

Le contrat de travail applicable aux projets sous financement de la Banque mondiale au Congo sera passé entre le candidat retenu et le projet pour une durée de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service. La confirmation est faite après évaluation satisfaisante de la performance au terme des 6 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction de la performance.

Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements dans le pays et à l'étranger, pour les besoins de service.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), pour le compte du projet TRESOR, invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et les copies des attestations de travail si possible et les certifications en passation des Marchés.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite candidature, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La méthode de sélection retenue pour le recrutement du Spécialiste en Passation des Marchés de l'UGP du Programme TRESOR est la mise en concurrence ouverte appliquée au Personnel d'appui à la mise en œuvre des projets, conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la banque mondiale de juillet 2016, révisée en septembre 2023. Un contrat de travail, sera signé entre le projet TRESOR et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au SPM.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 15 janvier 2025 à 16h 00** et porter clairement la mention «**Candidature au poste de Spécialiste en Passation de marchés du Programme TRESOR**»

**Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes
(PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse : forêt patte d'oie, derrière le tennis club, Brazzaville.
Adresse électronique : contact@psipj.com**

Fait à Brazzaville, le 23 décembre 2024

**Le Coordonnateur,
Antoine Regis NGAKEGNI**

TRAFIC D'IVOIRE

Un greffier en chef et ses acolytes condamnés à deux ans de prison ferme

Le Tribunal de Grande Instance de Dolisie, dans le département du Niari, a condamné le 20 décembre 2024, quatre individus à deux ans de prison ferme assortis d'une amende solidaire d'un million de Francs CFA.

Il s'agit de Luc Nde Okanze, Drobsoy Cambronne Mboungou, Aimé Alain Pambou et Yvon Kissambou interpellés les 22 et 23 octobre 2024, à Dolisie. Deux d'entre eux avaient été pris avec trois pointes d'ivoire. Les deux autres, dont le greffier en chef près le Tribunal de Grande Instance de Dolisie, avaient été rattrapés quelques heures après, suite à une dénonciation. Les quatre suspects ont été pris dans une opération effectuée conjointement par les éléments de la Région de Gendarmerie du Niari et des agents de la direction départementale de l'Economie forestière du Niari, appuyés techniquement par le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF). Les pointes d'ivoire saisies étaient morcelées en neuf. Dans le lot, six morceaux d'ivoire portaient les signes des scellés d'une ancienne



Les quatre trafiquants condamnés

affaire datant de 2021 au Tribunal de Grande Instance de Dolisie. Selon une source proche du dossier, le greffier en chef avait soustrait les scellés dont il avait la garde au magasin du tribunal. Il les avait remis à l'un de ces trois individus interpellés, en vue de les vendre. La troisième pointe d'ivoire sectionnée en trois morceaux avait été achetée, quant à elle, par l'un des quatre malfrats au village Mbiribi, dans le district de Banda (département du Niari) et transportée à Dolisie pour être revendue. Reconnus coupables des délits de détention, circulation et commercialisation de trophées d'une espèce animale intégralement protégée, l'éléphant, les quatre trafiquants d'ivoire ont été condamnés

fermement. Cette décision de justice est tombée après plusieurs audiences en novembre dernier, au Tribunal de Grande Instance de Dolisie. Les quatre individus ayant reconnu les faits qui leur ont été reprochés. La loi 37- 2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées, stipule en son article 27: «L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces animales intégralement protégées, ainsi que leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproductions».

V.M.

CABINET TAIZÉ-CONSEILS

Société d'Expertise Comptable
Inscription tableau ONEC-C n° 017SEC
Agrément CEMAC n° SEC111

Siège social: Pointe-Noire, Centre-Ville Enceinte de l'évêché
Tél: 22 294 34 86 / 05 520 17 64 B.P. : 1588
E-mail: cabinet@taizeconseils.com

SOCIETE «ETOIL 'B»
ANNONCE LEGALE

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR
PROVISOIRE

1. Suivant grosse en bonne et due forme d'un arrêt commercial Rôle 131, Année: 2024, Répertoire n° 52, tel que rendu le 06 Août 2024 par la Cour d'Appel de Pointe – Noire, dont le dispositif est le suivant:
PAR CES MOTIFS
Statuant publiquement, contradictoirement, en matière de requête spéciale commerciale, en premier et en dernier ressort ;
En la forme: - Rejette la fin de non-recevoir, tirée de l'article 214 du Code de Procédure Civile, Commerciale, Administrative et Financière soulevée par sieur Franck Armel Hervé MAYALA;
- Reçoit la requête spéciale formulée par la société Etoils'B Sarl;
Au fond: - Dit n'y avoir lieu à défense à exécution de l'ordonnance Rôle n °434, Répertoire n° 032 rendue en date du 08 Mars 2024 par le Président du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire;
2. Suivant l'ordonnance dont Rôle commercial n° 434, Année: 2023, Répertoire n° 032 rendue le 08 Mars 2024 par le juge des référés près le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire dont le dispositif est le suivant:
PAR CES MOTIFS
Statuant publiquement, contradictoirement, en matière commerciale, et en premier ressort ;
Au principal:
Renvoyons les parties à mieux se pouvoir ainsi qu'elles en aviseront devant la juridiction compétente;
MAIS DES A PRESENT, VU L'URGENCE
Vu les dispositions des articles 57, 207, 214 et 217 du Code de Procédure Civile, Commerciale, Administrative et Financière, et de l'article 337 de l'acte Uniforme portant Droit des Sociétés Commerciales et Groupement d'Intérêt Economique ;

Constatons que sieur MAYALA Hervé Arnel n'a été informé de la gestion de la société qu'après la saisine du juge de référé de céans;
Disons en outre qu'il y a mésentente entre les associés;
En conséquence:
Désignons monsieur Auguste YOLO, Expert-Comptable en qualité d'administrateur provisoire de la société ETOIL'B à l'effet de:
Faire établir les bilans des trois exercices écoulés;
Etablir les comptes de résultats des trois derniers exercices;
Obtenir les relevés bancaires de la société sur les trois derniers exercices;
Faire un inventaire du parc informatique et autres équipements de la société;
Obtenir le rapport de vente du véhicule de marque Toyota Rav 4, mis à la disposition de la gérante;
Obtenir les rapports de gestion soumis aux assemblées générales et les procès-verbaux des assemblées des trois derniers exercices;
Disons que les frais relatifs à la mission de l'administrateur ainsi désigné sont la charge de la société ETOIL'B SARL;
Rappelons l'exécution provisoire de la présente ordonnance par provision, nonobstant toutes voies de recours;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficulté

.....
Sous toutes Réserves
L'administrateur Provisoire
Auguste YOLO
Commissaire aux comptes
Expert-Comptable
Inscription tableau ONEC-C n° 020ECL
Agrément CEMAC n° EC 373
Tél. 06 653 34 45 / 05 553 34 45
Mail. Auguste.yolo@taizeconseils.com

MINISTERE DU BUGGET, DES COMPTES PUBLICS ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°456/2024/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dot	Requérants
1	31744 du 03-04-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 16.405,58m2	PK 45 (VILLAGE IMPANI)	POOL	YEKELE Juliette Ghislaine
2	32169 du 02-07-24	Sect P4, bloc 93 ; Pile 07 (ex.04) ; Sup : 282,88m2	45, RUE MBOKO	4-BZV	AKOUELE YOMBI née BALOUBOUKILA H. V.
3	32168 du 02-07-24	Sect P10, bloc 161 (ex.5bis A) ; Pile 02 ; Sup : 271,08m2	26, AVENUE JACQUES OPANGAUULT	5-BZV	AKOUELE YOMBI née BALOUBOUKILA H. V.
4	32651 du 23-10-24	Sect P13, bloc 149 ; Pile 11bis ; Sup : 141,60m2	103BIS, RUE DELAMART	5-BZV	ITALI N'GALA Laura Dagnès
5	32754 du 14-11-24	Sect P13, bloc 239 ; Pile 7bis (ex.27) ; Sup : 300,52m2	88BIS, RUE VOKA	5-BZV	HAKIZA Xavier
6	32263 du 18-07-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 76,26m2	QUARTIER 612 MANIANGA	9-BZV	KITSARA née ELENGA EBILIKILI Leticia C.
7	32122 du 21-06-24	Sect P6, bloc 20 ; Pile 7 (ex.10) ; Sup : 186,03m2	7, RUE MVOUTI	5-BZV	BONGUI Salvador Roland
8	27707 du 05-10-21	Sect -, bloc 14 ; Pile 24, 26 et 28 ; Sup : 1.200,00m2	MATARI	9-BZV	MIVUMBI Sylvain
9	32785 du 22-11-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	Enfants MPOY OKINGA
10	32784 du 22-11-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	MPOY OKINGA Eddy Steven
11	32538 du 23-09-24	Sect P7suite (ex.P7ANAC), bloc 61 (ex.5) ; Pile 8 (ex.2322) ; Sup : 372,06m2	9, RUE CELINE NGOUABI (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	BIKINDOU MIEKOUTIMA Sidonie
12	32279 du 23-07-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.369,44m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	Association Maman MOUEBARA EMILIE
13	32441 du 27-08-24	Sect P2, bloc 115 ; Pile 3 ; Sup : 627,07m2	33, AVENUE DE LA POINTE HOLLANDAISE	3-BZV	ISSAMBO Gaston Ruben
14	31556 du 14-02-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 200,00m2	RUE NON DENOMMEE	POOL	BABALE MOLAMO Edy
15	32534 du 20-09-24	Sect BG, bloc 59 ; Pile 6 ; Sup : 461,62m2	RUE MASSAMBA (QUARTIER KOMBO)	9-BZV	DATHE Jean François
16	32505 du 09-09-24	Sect : Zone Rurale ; Sup : 747,49m2	VILLAGE YIE	POOL	EYELEGOLY ITOUA née EBENGE Claire Isabelle
17	32503 du 09-09-24	Sect P9, bloc 55 ; Pile 2 ; Sup : 466,43m2	88, RUE CAMPEMENT	5-BZV	BASSINGOUNINA Martine
18	32689 du 29-10-24	Sect B, bloc - ; Pile - ; Sup : 597,90m2	QUARTIER OKONGO (OYO)	CUVETTE	JABER Bassel et HAMMADI Hadi
19	32368 du 14-08-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 577,50m2	VILLAGE NKOOU	POOL	ISSAKA YAYA ADOUM
20	32717 du 05-11-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 745,72m2	VILLAGE YEH	POOL	Enfants CARLOS
21	32423 du 23-08-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 10.610,62m2 soit 1ha06a10ca	VILLAGE MATY CV2	POOL	ONIANQUE MBERE OSSEMA Romaric
22	32743 du 11-11-24	Sect CL, bloc 16 ; Pile 07 ; Sup : 380,00m2	26, RUE BOUALOTI (QUARTIER CONGO-CHINE)	9-BZV	MOTOKO MOKAKE Edouard
23	32742 du 11-11-24	Sect CL, bloc 04 ; Pile 17 ; Sup : 204,67m2	100BIS, RUE ABONDJI (QUARTIER CONGO-CHINE)	9-BZV	MOTOKO MOKAKE Edouard
24	32799 du 25-11-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : -149.820,00m2 soit 14ha98a20ca	VILLAGE YEH	POOL	MOROSSA Roch Magloire
25	31477 du 26-01-24	Sect CK, bloc 26 ; Pile 1bis ; Sup : 435,12m2	RUE INKA (QUARTIER 905 ITATOLO)	9-BZV	JEMES Stell-ven Aude
26	32817 du 27-11-24	SectW-, bloc 23 ; Pile 01 ; Sup : 612,72m2	02, RUE NGOUENE (QUARTIER MIKALOU)	9-BZV	Société QUICK SERVICES S.A.R.L.
27	32731 du 08-11-24	Sect CG, bloc 10 ; Pile 11 ; Sup : 380,65m2	34, RUE KOMONGO / RUE N'KAYI (ZONE DOMAINE)	9-BZV	EBONDZO Jean Louis
28	32420 du 23-08-24	Sect AN, bloc 86 ; Pile 1 ; Sup : 433,23m2	37, RUE DE LA CUVETTE	4-BZV	Enfants MAYANDA
29	33075 du 04-07-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 422,30m2	QUARTIER BOUGUI	CUVETTE-OUEST	SADADINE ANADJIB Malik
30	31787 du 11-04-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 2.500,00m2	QUARTIER BOUGUI	CUVETTE-OUEST	SADADINE ANADJIB Malik
31	31901 du 07-05-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 439,83m2	3, RUE OKAGNA (QUARTIER ITSALI)	7-BZV	MAYENGA Charly Lorient
32	31176 du 13-12-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 392,87m2	6, RUE OKAGNA (QUARTIER ITSALI)	7-BZV	MAYENGA Charly Lorient
33	32820 du 27-11-24	Sect P14, bloc 272 ; Pile 28 ; Sup : 508,96m2	32, RUE ANDZOUNOU (QUARTIER 66 CHAMP DE TIR-MIKALOU)	6-BZV	TSENATSENE Pierre
34	32823 du 29-11-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NDIBOU (PK 45)	POOL	MPOYE Rosette Olga
35	32665 du 24-10-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 783,10m2	VILLAGE YIE	POOL	MPOYE Rosette Olga
36	32827 du 29-11-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 10.320,00m2 soit 1ha032a	VILLAGE MOUTOH	POOL	MPOYE Rosette Olga
37	32780 du 22-11-24	Sect P16, bloc 139 ; Pile 5 ; Sup : 302,46m2	80, RUE BOUNDJI	6-BZV	ONDELE Alphonse
38	32781 du 22-11-24	Sect P14, bloc 264 ; Pile 14 ; Sup : 150,19m2	6, RUE LOUMOU (QUARTIER MIKALOU)	5-BZV	OPERA ONDELE Aymar Kevin
39	30688 du 22-08-23	Sect P9, bloc 51 ; Piles 6 et 7 ; Sup : 262,13m2	35TER, RUE TELE	5-BZV	GAMBY Abdoulaye
40	32170 du 02-07-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 758,32m2	QUARTIER 908 BILOLO-ACADEMIE	9-BZV	AMBOULOU BOUYA Ruth Juliana
41	32363 du 13-08-24	Sect P9, bloc 155 ; Pile 2 ; Sup : 331,47m2	212, RUE LAGUE (QUARTIER OUNZEN)	5-BZV	LEKAKA Sylvain
42	31786 du 16-04-24	Sect P1, bloc 45 ; Pile 6 ; Sup : 1.407,47m2	17, RUE HAOUSSAS (MOSQUEE)	3-BZV	L'ASSOCIATION MUSULMANE DE LA MOSQUEE
43	32533 du 19-09-24	Sect P3, bloc 88 ; Pile 1 ; Sup : 304,87m2	40, RUE BANDAS (QUARTIER IBARA)	3-BZV	SYLLA Bakary et SYLLA BOUBACAR
44	32485 du 04-09-24	Sect BG, bloc 66 ; Pile 5 ; Sup : 400,04m2	3, RUE LEBANGO	9-BZV	Eglise Impact Centre Chrétien Congo (I.C.C)
45	32749 du 13-11-24	Sect U, bloc - ; Pile - ; Sup : 205,02m2	KINTELE (QUARTIER ISSOULI)	POOL	NGAMA AWOUNGA Peguy Wyclif

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 23 décembre 2024
Le Chef de Bureau,

Paterne Dimitri ELAPIE.

FONCIER

Identifier les défis de la sécurisation des terres

Le ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, en partenariat avec les organisations de la société civile et l'appui financier du partenaire Forest Peoples Programme (FPP), a organisé vendredi 29 novembre 2024 à Brazzaville un atelier d'échange multi-acteurs sur les droits des populations autochtones et communautaires locales.

Cet atelier a eu pour buts d'identifier les opportunités, enjeux et défis liés à la sécurisation des droits fonciers coutumiers et la conservation de la nature. Cette rencontre a permis d'échanger sur les droits et les mécanismes de promotion et de protection des droits des communautés.

Le ministère de la Justice a été représenté par Aubin Djondo-Kende, directeur des mécanismes de consultation et de la coopération; les organisations de la société civile par Sosthène Geoffroy Ekanga, secrétaire exécutif du CECD, et Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, directrice exécutive de l'OCDH. Des juristes, experts des droits humains, de la forêt, de l'environnement, de la conservation de la biodiversité et du foncier; des universitaires, des étudiants et quelques représentants de la population autochtone y ont pris part.

A la lumière des débats, les participants ont retenu que les questions des droits des autochtones et des communautés locales demeurent une lancinante préoccupation. Il y a la perte rapide de la biodiversité à laquelle on as-



De g. à dr.: Aubin Djondo-Kende et Sosthène Geoffroy Ekanga

siste; l'effondrement des écosystèmes qui menace le bien-être et les moyens de subsistance des communautés. A cause des politiques de construction des infrastructures, d'extraction minière, l'exploitation forestière et la création des aires protégées, ces communautés ne savent plus à quel saint se vouer. Ces politiques ne prennent pas en compte les mécanismes de consultation et les informations de ces communautés. Bernadin Yassine Ngoumba, responsable du plaidoyer au Centre d'encadrement communautaire pour le développement (CECD), a plaidé pour la prise en compte des droits des populations autochtones dans les réformes législatives et réglementaires, mais aussi dans les politiques opérationnelles. «Les recommandations ont porté essentiellement sur l'autonomisation des communautés locales et des populations autochtones à mener des initiatives de conservation communautaires. Il est demandé aux autorités politiques d'explorer d'autres approches de conservation communautaire inclusive. Il faut aussi impliquer et faire participer les communautés

dans les organes de prise de décisions», ont conclu les participants.

Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo de l'OCDH a souligné que le Congo est un pionnier en Afrique sur la protection et la promotion des droits des populations autochtones avec une législation spécifique, ainsi que des textes sectoriels prenant en compte la spécificité autochtone. Malgré ces atouts, des faiblesses demeurent dans la mise en œuvre de ces textes juridiques. Sosthène Geoffroy Ekanga, secrétaire exécutif du CECD, a précisé que les systèmes de sécurisation foncière au Congo sont organisés dans le cadre d'une réglementation complexe, issue des cadres juridiques mis en place par l'administration coloniale et l'histoire contemporaine. Il est difficile de connaître l'étendue des terres appartenant aux communautés locales et aux populations autochtones.

Aubin Djondo-Kende, pour sa part, a mis l'accent sur les défis qui restent à relever malgré les avancées.

Philippe BANZ

SANTÉ

Une soirée caritative pour lutter contre le diabète

L'association «Marcher, courir pour la cause (MCPLC)» a organisé le 27 novembre à Brazzaville, la première édition de la soirée caritative «Elombé», avec pour but de sensibiliser sur le diabète. Cette activité s'inscrit dans la suite des activités organisées à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le diabète tous les 14 novembre.

La soirée caritative organisée par l'association «Marcher, courir pour la cause» (MCPLC) avait pour objectif de mobiliser les ressources pour le soutien des initiatives que portent le projet «la marche pour le Mayombe, l'ouverture de la maison sport santé et l'application digitale permettant de collecter les données sur le diabète».

Rodrigue Dinga Mbomi, président de MCPLC, a rappelé que d'après l'OMS 8 millions de personnes vivent avec le diabète en 2022.

Avec l'évolution de la technologie, l'association MCPLC a pris l'initiative de créer une application mobile pour lutter contre le diabète, a-t-il fait savoir. Une telle œuvre montre à suffisance l'engagement de cette orga-

nisation à la lutte contre cette pathologie.

Le président de MCPLC a rappelé que le diabète touche toutes les couches sociales. Pour sa part, Joël Kouassi Elalah, directeur général de Nsia Congo, au nom de leur institution, s'est engagé à devenir un partenaire pour le MCPLC. «Il ne s'agit pas seulement de marcher, mais de marcher ensemble avec la conviction qu'un geste peut contribuer. J'appelle la population à marcher, parce que l'activité physique est bé-

nifique pour le corps», a-t-il dit. Pour le représentant de la Société nationale des pétroles du Congo, Jude Ondonda, directeur amont de la SNPC, le diabète est un combat de chaque instant; un état de santé publique qui concerne tout le monde.

A travers sa voix, la SNPC entend appuyer cette association dans la lutte contre le diabète. A noter qu'une tombola pour la traversée du Mayombe a clos cette soirée.

Christevie OBA (Stagiaire)

IN MEMORIAM

18 décembre 2014-18 décembre 2024, cela fait dix (10) ans jour pour jour que l'éternel notre DIEU rappelait à lui son fils MBOSSA OKANDZE Abraham. En cette dixième année de ta disparition, tes frères et sœurs, tes enfants et petits-enfants et toute la famille MBOSSA OKANDZE prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en ta mémoire.

«Papa Mao», tu resteras à jamais dans nos cœurs et merci à DIEU pour ton passage sur cette terre des vivants qui a su profiter aux uns et aux autres. Nous ne t'oublierons jamais! Trouve beaucoup de grâce devant Dieu.

Repose en paix «Papa»



LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Encore des efforts pour l'atteinte des objectifs

L'humanité a célébré le 1^{er} décembre la Journée mondiale de lutte contre le VIH/Sida. Au cours de cette journée, des activités de sensibilisation ont été menées et un état des lieux de la riposte au niveau mondial a été fait. Elle a été placée sur le thème: «Suivons le chemin des droits». Le Gouvernement congolais a délivré un message lu par le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki. Bien que l'humanité dispose aujourd'hui des connaissances scientifiques et de l'expertise médicale pour maintenir en vie et en bonne santé les personnes séropositives et prévenir les nouvelles infections, «nous accusons toutefois, un retard pour mettre fin à l'épidémie du sida d'ici 2030», a-t-il dit.

Au Congo, a fait savoir le représentant du Gouvernement, la situation est tout aussi préoccupante. Avec une prévalence estimée à 3,2 n% chez les adultes âgés de 15 à 49 ans en 2023, le pays fait face à l'une des épidémies les plus généralisées de la région Afrique de l'Ouest et du Centre.

C'est pourquoi, en 2023, le Conseil national de lutte contre le VIH/Sida, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies, a élaboré un cadre stratégique national de riposte au VIH pour la période 2023-2027 cadre qui s'aligne avec le Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2022- 2026. Ce cadre répond également aux objectifs de développement durable, notamment les ODD 3, 4 et 5, dans la perspective de l'agenda 2063 de l'Union africaine (UA). «Sous le leadership du Président de la République, nous avons réalisé d'importants progrès dans la lutte contre le VIH. Les efforts déployés par le Gouvernement ont permis de mettre sous traitement antirétroviral 93% des personnes dépistées positives soit 38. 098 de personnes en 2023. Mais il reste de nombreux défis à relever, notamment celui de la stigma-



Gilbert Mokoki prononçant le message du Gouvernement

tisation et de la discrimination auxquelles sont confrontées les personnes vivant avec le VIH et les populations clés», a fait savoir Gilbert Mokoki.

En effet, les injustices et les inégalités sociales alimentent les épidémies. Par exemple, les adolescentes et jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ont deux fois plus de risque d'être séropositives que leurs homologues masculins. Il est également préoccupant de constater que plus de 44% des nouvelles infections au VIH sont recensées parmi les populations clés et leurs partenaires.

Cela nécessite un changement de paradigme. La Stratégie 2021-2026 de l'ONUSIDA fournit des orientations claires, efficaces et concrètes pour permettre à l'humanité de mettre fin au sida comme menace de santé publique d'ici 2030.

Cette stratégie vise, entre autres, à mettre les personnes au centre, éliminer les obstacles sociaux et structurels qui empêchent certaines personnes d'accéder aux services liés au VIH.

Pour ce faire, le financement du système de santé, l'engagement du personnel de santé, la décentralisation et la nécessité d'intégrer pleinement

les efforts communautaires dans les réponses nationales face au VIH, de la prise de décision à l'exécution et de la planification au suivi doivent être effectifs.

Par ailleurs, le ministre de la Santé a remercié les partenaires, particulièrement le Fond monétaire international (FMI) pour les efforts consentis pour réduire l'impact du Sida en Afrique. Il les a exhortés à aligner leur soutien sur les priorités nationales.

Au niveau mondial, l'atteinte des objectifs 95-95-95 fixés par l'ONUSIDA a été presque une réussite pour 2023. 86% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, parmi ces personnes, 89% avaient accès à un traitement antirétroviral et parmi ces dernières, 93% avaient une charge virale indétectable. Cependant, beaucoup d'efforts restent à réaliser pour atteindre la cible de la nouvelle stratégie de l'ONUSIDA, 95-95-95 d'ici à 2026 afin d'accélérer l'élimination du Sida d'ici 2030.

L'Afrique demeure le continent le plus touché par le VIH/Sida. Selon les données de l'OMS, près de 70% des 25,8 millions de personnes vivant avec le VIH en 2022 sont en Afrique.

E.M.O

Pour ne pas manquer
une édition de La Semaine
Africaine, mieux vaut s'abonner



SOCIETE NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO
«SO.NO.C.C.»

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.510.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO

APPEL D'OFFRES

N° d'appel d'offres: SONOCC/AO/2024-02 Date d'émission: 11 décembre 2024

La Société Nouvelle des Ciments du Congo lance un appel d'offres public pour un projet d'externalisation de la carrière et de services. Les soumissionnaires désireux de répondre à cet appel à la concurrence sont priés de faire parvenir leurs cotations suivies des documents administratifs de leurs sociétés au contact suivant:

Contact: Mr San Boris PIKA
Adresse: Hôtel Hong Kong, PNR

Téléphone: (+242) 05 566 22 46 / 06 678 08 32
Email: sanborispika@gmail.com

Unité d'appel d'offres: SOCIETE NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO (SO.NO.C.C.)

- Tâches soumises à l'appel d'offres:

1- L'ABATTAGE DE LA PIERRE;

2- TRANSPORT DE LA PIERRE DE LA CARRIERE A L'USINE.

- Equipements & matériaux nécessaires

Un excavateur, Une chargeuse et des camions bennes.



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

AMI n° 005/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024

POUR LE RECRUTEMENT DU RESPONSABLE DES SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES (H/F) DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET (COMPOSANTE IPF) DU PROGRAMME POUR LA TRANSFORMATION DU SECTEUR DE L'EDUCATION POUR DES MEILLEURS RESULTATS (TRESOR)

I. Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement pour le Programme de Transformation du Système Educatif pour des Meilleurs résultats (TRESOR en anglais) qui vise entre autres à améliorer l'accès équitable à une éducation de base de qualité, avec une focalisation sur les zones accueillant des populations vulnérables (zones rurales, zones d'accueil des réfugiés, population autochtone) et renforcer les systèmes de gestion du secteur.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), désignée pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs, a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour: le Recrutement d'un Spécialiste en Sauvegardes Environnementales pour le Projet.

II. Description des tâches

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, à qui il rend compte, le Responsable des sauvegardes environnementales est responsable de la bonne exécution des mesures de sauvegarde environnementale telles que prévues dans le Document du Projet, le Manuel de Procédures et les documents de sauvegardes dans l'ensemble des activités et sous-projets financés par le Projet. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et du Programme (Points focaux), notamment le Responsable des sauvegardes sociales et en VBG, l'ensemble des partenaires de mise en œuvre et l'équipe sauvegardes de la Banque mondiale.

III. Qualifications et Profil du Candidat

Le candidat devra avoir:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en Sciences environnementales, Droit de l'environnement, Sciences ou Ingénierie de l'environnement ou un diplôme équivalent; - Avoir au moins (3) ans d'expérience pour ce poste en matière de spécialistes sauvegardes sociales des

baillleurs de fonds multilatéraux, de préférence la Banque mondiale;

- Avoir une expérience pertinente en gestion environnementale et sociale des projets de développement est un atout; - Avoir une expérience opérationnelle dans la mise en œuvre des Normes Environnementales et Sociales (NES) du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale;
- Une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre de projets environnementaux et/ou de développement rural;
- Bonne connaissance de la législation nationale et du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale;
- Posséder une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement;
- Une expérience dans l'élaboration des études environnementales et sociales stratégiques sera un atout; - Une bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook); - Une bonne maîtrise d'ODK Collect et de KoboToolbox, serait un atout; - Avoir une connaissance du contexte écologique, social, économique de la République du Congo; - Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse en français; - Faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers;
- Être familier avec le travail d'équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs; - Avoir des aptitudes physiques pour réaliser des missions et travaux sur le terrain; - Savoir communiquer et faire preuve d'humilité vis-à-vis des bénéficiaires et des parties prenantes; - Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat;
- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées; - Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion

de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

IV. Durée de la mission

Le contrat de travail applicable aux projets sous financement de la Banque mondiale au Congo sera passé entre le candidat retenu et le projet pour une durée de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service. La confirmation est faite après évaluation satisfaisante de la performance au terme des 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction de la performance.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La méthode de sélection retenue pour le recrutement du Spécialiste en Sauvegardes Environnementales de l'UGP du Programme TRESOR est la mise en concurrence ouverte appliquée au Personnel d'appui à la mise en œuvre des projets, conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la banque mondiale de juillet 2016, révisée en septembre 2023.

VII. La procédure de sélection comportera 2 phases:

1. Une phase d'analyse des dossiers de candidature reçus pour l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés;
2. Une phase de sélection finale par une interview des candidats de la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 15 janvier 2025 à 16h 00** et porter clairement la mention «**Candidature au poste de Spécialiste en Sauvegardes Environnementales du Programme TRESOR**»

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), Unité de Gestion.
Adresse: forêt patte d'oie, derrière le tennis club, Brazzaville.
Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 23 décembre 2024

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

AMI n° 006 /MASSAH/PSIPJ-UGP/2024

POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SAUVEGARDES SOCIALES (H/F), EN CHARGE DES QUESTIONS DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE, ABUS ET EXPLOITATIONS SEXUELS ET HARCELEMENTS SEXUELS (VBG/AES/HS) (H/F) POUR LE PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SYSTEME EDUCATIF POUR DES MEILLEURS RESULTATS (TRESOR)

I. Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement pour le Programme de Transformation du Système Educatif pour des Meilleurs résultats (TRESOR en anglais) qui vise entre autres à améliorer l'accès équitable à une éducation de base de qualité, avec une focalisation sur les zones accueillant des populations vulnérables (zones rurales, zones d'accueil des réfugiés, population autochtone) et renforcer les systèmes de gestion du secteur.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), désignée pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs, a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour : le Recrutement d'un Spécialiste en Sauvegardes sociales pour le Programme TRESOR.

II. Description des tâches

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, à qui il rend compte de ses activités, le spécialiste en sauvegardes sociales en charge également des questions liées aux Violences Basées sur le Genre, Abus et Exploitations Sexuels et harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS), garantit la prise en compte effective de l'évaluation sociale et assure le suivi de la préparation et de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes sociales dans l'ensemble des activités et sous-projets financés par le Programme. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP et points focaux), notamment le Spécialiste sauvegardes environnementales, l'ensemble des partenaires de mise en œuvre ainsi que l'équipe sauvegardes de la Banque mondiale.

III. Qualifications et Profil du Candidat

Le candidat devra avoir:

- Une formation universitaire de niveau Bac+5, avec une spécialisation en

Sciences sociales, Sciences humaines, Sciences économiques, Droit, Ingénierie et ou Gestion de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable;

- Avoir au moins (2) ans d'expérience pour ce poste de spécialiste sauvegardes sociales des bailleurs de fonds multilatéraux, de préférence la Banque mondiale;
- Une expérience professionnelle pertinente dans le suivi social, des projets financiers par la Banque Mondiale;
- Une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits et la mise en place d'au moins un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans le cadre des projets environnementaux et/ou de développement rural;
- Une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des CLPA à la mise en œuvre des activités de projets de développement;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook);
- Une bonne connaissance du suivi des projets de développement et notamment des procédures et de la réglementation nationale congolaise, des procédures, des Normes Sociales du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale;
- La capacité de travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et être enclin à réaliser de nombreuses missions de terrain dans des zones difficiles d'accès;
- Une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité;
- Une bonne expression orale et écrite en français;
- Avoir une bonne connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, Munukutuba) constitue un atout;
- La capacité de travailler sous pression.
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge

de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat;

- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées;
- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

IV. Durée de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service. La confirmation est faite après évaluation satisfaisante de la performance au terme des 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction de la performance.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La méthode de sélection retenue pour le recrutement du spécialiste en sauvegardes sociales (h/f), en charge des questions de violences basées sur le genre, abus et exploitations sexuels et harcèlements sexuels (VBG/AES/HS) (H/F) du Programme TRESOR est la mise en concurrence ouverte appliquée au Personnel d'appui à la mise en œuvre des projets, conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la banque mondiale de juillet 2016, révisée en septembre 2023.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 15 janvier 2025 à 16h 00** et porter clairement la mention «**Candidature au poste de Spécialiste en Sauvegardes Sociales du Programme TRESOR**»

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), Unité de Gestion.
Adresse: forêt patte d'oie, derrière le tennis club, Brazzaville.
Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 23 décembre 2024

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI n° 009/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024

POUR LE RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR (H/F) POUR LE PROGRAMME DE TRANSFORMATION
DU SYSTEME EDUCATIF POUR DES MEILLEURS RESULTATS (TRESOR)

I. Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un financement pour le Programme de Transformation du Système Educatif pour des Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) qui vise entre autres à améliorer l'accès équitable à une éducation de base de qualité, avec une focalisation sur les zones accueillant des populations vulnérables (zones rurales, zones d'accueil des réfugiés, population autochtone) et renforcer les systèmes de gestion du secteur.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), désignée pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs, a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour le: Recrutement d'un Coordonnateur pour le Programme de TRESOR.

II. Description des tâches

Sous l'autorité du Ministre de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, le Coordonnateur (H/F) de l'UGP du Programme TRESOR est chargé de:

- contribuer à la mise en œuvre cohérente et ordonnée du Programme en apportant un appui technique aux instances de décision et d'exécution, dont le Comité d'Orientation Stratégique (COS), le Comité de Pilotage (COPIL) et le Comité Technique de Concertation et de Gestion du Programme (CTCGP);
- préparer dans les délais, en relation avec les autorités habilitées, les réunions du Comité d'Orientation Stratégique et du Comité de Pilotage et appuyer le Rapporteur en tant que structure assurant le Secrétariat;
- faciliter la coordination en interne et avec les partenaires ;
- gérer une base de données des activités du financement des projets d'investissement (FPI) pour le suivi des avancements ;
- effectuer des analyses et un suivi-évaluation stratégique de la mise en œuvre de l'FPI ;

- assurer la coordination avec le CTCGP et procurer l'assistance technique nécessaire au Programme;
- produire les rapports consolidés d'état d'avancement ;
- assurer le renforcement des capacités des parties prenantes, en vue de leur autonomisation.

III. Qualifications et Profil du Candidat

Le/la candidat (e) doit:

- être une personne physique, justifiant d'une formation universitaire de niveau BAC+5 au moins dans l'un des domaines ci-après: sciences de l'éducation, gestion de projet de développement, économie, gestion, finance, ingénierie, ou tout autre diplôme jugé équivalent;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dont cinq (5) ans au moins dans la coordination de projets, y compris ceux financés par les bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, BAD, Union Européenne, AFD...);
- maîtriser les procédures de la Banque Mondiale, requises pour la gestion du projets (finances, passation des marchés, suivi-évaluation, sauvegardes environnementales et sociales...);
- avoir la connaissance de l'instrument de financement des Programmes Pour les Résultats (PPR) serait un atout;
- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet et autres);
- maîtriser la langue française écrite et parlée;
- avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention du Programme serait un atout;
- être apte à effectuer des déplacements sur les sites du Programme;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat;
- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité

de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées;

- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillants, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

IV. Durée et lieu de la mission

Le contrat de travail applicable aux projets sous financement de la Banque mondiale au Congo sera passé entre le candidat retenu et le projet pour une durée de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service. La confirmation est faite après évaluation satisfaisante de la performance au terme des 6 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction de la performance. L'évaluation est conduite par le MEPPSA et soumise à la Banque Mondiale pour Avis de Non Objection (ANO).

Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements dans le pays et à l'étranger, pour les besoins de service.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La méthode de sélection retenue pour le recrutement du Coordonnateur de l'UGP du Programme TRESOR est la mise en concurrence ouverte appliquée au Personnel d'appui à la mise en œuvre des projets, conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le FPI de la banque mondiale de juillet 2016, révisée en septembre 2023.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 15 janvier 2025 à 16h 00** et porter clairement la mention «**Candidature au poste de Coordonnateur du TRESOR**».

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.

Adresse: Foret patte d'oie, derrière le tennis club, Brazzaville.

Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 23 décembre 2024

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI n° 010/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024

POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SUIVI ET EVALUATION (H/F) POUR LE PROGRAMME DE
TRANSFORMATION DU SYSTEME EDUCATIF POUR DES MEILLEURS RESULTATS (TRESOR)

I. Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un financement pour le Programme de Transformation du Système Educatif pour des Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) qui vise entre autres à améliorer l'accès équitable à une éducation de base de qualité, avec une focalisation sur les zones accueillant des populations vulnérables (zones rurales, zones d'accueil des réfugiés, population autochtone) et renforcer les systèmes de gestion du secteur.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), désignée pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs, a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour le : Recrutement du Spécialiste en Suivi et Evaluation pour le Programme TRESOR.

II. Description des tâches

Sans être exhaustives, le Spécialiste en suivi et évaluation accomplit les tâches suivantes:

- Mettre en place les outils de suivi et d'évaluation nécessaires pour une planification cohérente, et le suivi des résultats des activités en lien avec les aires de résultats du Programme TRESOR ;
- Mettre en place une base de données issue des outils de suivi et d'évaluation qui est régulièrement mise à jour et informe sur la progression de tous les indicateurs du Programme;
- Apporter son appui technique aux cadres des structures porteuses des indicateurs liés aux déboursments (ILD) (MEPPSA, METP, MESRIT, etc.) et des services déconcentrés engagés dans la mise en œuvre des activités pour l'usage effectif des outils de suivi-évaluation;
- Travailler en étroite collaboration avec les points focaux et les membres de l'UGP de TRESOR sur l'élaboration :
 - du plan de travail et le budget annuel des activités du Programme (PTBA), en lien avec son cadre ;
 - d'un chronogramme détaillé de mise en œuvre des activités du Programme par composante (financement de projets d'investissement [FPI]

et programme pour les résultats [PPR]) et les deux aires de résultats;

- des prévisions budgétaires trimestrielles du projet ;
- des prévisions de décaissement trimestrielles des deux composantes du Programme ;
- des prévisions sur les indicateurs cibles du cadre des résultats;
- des rapports trimestriels et annuels du Programme; - Préparer les missions d'assistance technique nationale ou internationale et suivre l'application de leurs recommandations; • Organiser les missions de terrain de suivi, d'évaluation et de supervision des activités; • Exécuter toute autre tâche requise pour la mise en œuvre du Programme et le bon fonctionnement de l'UGP.

III. Qualifications et Profil du Candidat

Le/la candidat au poste de Spécialiste en Suivi-Evaluation doit avoir le profil et les compétences minimales suivantes:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire au moins de niveau Master en statistique, économétrie, économie de l'éducation, économie, évaluation de programme, gestion de l'éducation, démographie ou autre domaine équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) dans le suivi et l'évaluation des projets.
- Une expérience dans le suivi-évaluation dans les projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, BAD, Union Européenne, FIDA, AFD...); serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance en matière de suivi-évaluation dans le domaine de l'éducation serait un atout ;
- Savoir planifier ses activités annuelles, mensuelles et hebdomadaires;
- Avoir l'expérience et la maîtrise de l'utilisation de l'ordinateur, des logiciels standard de bureautique (Word, Excel, Internet Explorer, Power point, power-BI, Access) ainsi que de logiciels statistiques (R, SAS, SPSS ou Stata) et de suivi-évaluation (Ms Project, Kobotoolbox, Tom2 Monitoring, etc.);
- Savoir travailler en équipe et dans un environnement multiculturel;
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Avoir une maîtrise du français parlé et écrit et un bon niveau en anglais ;
- Etre pro-actif et disponible; • Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement,

soit avant la fin de la première année du contrat; • Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées; • Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillants, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

IV. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat d'un an renouvelable, assorti d'une période d'essai de 6 mois. La période d'essai fait l'objet d'une évaluation et la confirmation est justifiée par une performance satisfaisante. L'évaluation annuelle du contrat est conduite par le Coordonnateur de l'UGP et soumise à la Banque Mondiale pour Avis de Non Objection (ANO). Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements dans le pays et à l'étranger, pour les besoins de service.

V. Dossier de candidature

L'UGP de PSIPJ invite les candidats à fournir :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires);
- une copie du ou des diplômes (dont les originaux seront exigés lors de l'interview) ;
- des attestations de travail justifiant l'expérience du candidat pour le poste;
- des attestations de spécialité en suivi-évaluation seraient un atout.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La méthode de sélection retenue pour le recrutement du Spécialiste en Suivi et Evaluation de l'UGP du Programme TRESOR est la mise en concurrence ouverte appliquée au Personnel d'appui à la mise en œuvre des projets, conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le FPI de la banque mondiale de juillet 2016, révisée en septembre 2023.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 15 janvier 2025 à 16h 00** et porter clairement la mention «**Candidature au poste du Spécialiste en Suivi et Evaluation du TRESOR**»

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.

Adresse: Foret patte d'oie, derrière le tennis club, Brazzaville.

Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 23 décembre 2024

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI

MEMO

Le pardon de Mbilia Bel à Tabu-Ley, douze ans déjà!

Tabu Ley et Kinshasa s'étaient réveillés, le samedi 1^{er} décembre 2012, à l'occasion de la commémoration de ses 72 ans. L'artiste avait eu droit au Salon Congo du Grand Hôtel de Kinshasa à un concert mémorable qui avait vu monter sur scène tous les anciens de l'Afrisa. Il avait gardé pour eux une véritable reconnaissance, et ressenti profondément le besoin d'être entouré par ceux qui lui sont restés fidèles, depuis l'épreuve difficile qu'il traversait voici quatre ans. Il s'agissait de: Dino-Vangu (et Lo-Benel) en provenance de Paris, Guvano, Maika Munan qui vivent à Kinshasa, et Mekanisi Modéro, venu des Etats-Unis.

Mekanisi Modéro avait justifié son retour à Kinshasa après 24 ans d'absence: «Je suis venu à Kinshasa, répondre à l'invitation expresse de mon mentor Tabu-Ley Rochereau, étant donné ma confiance, et le rang prépondérant que j'occupais dans la hiérarchie de l'Afrisa International. Comme Tabu Ley ne peut monter sur scène de par son état de san-

té, et en raison de la manifestation «Honneur Ley», il était impérieux que je sois là pour matérialiser la force de l'Entreprise Afrisa International». Tabu-Ley a longtemps été identifié, avait-il expliqué, «comme étant le monument de la musique congolaise. Il fallait que les instances supérieures de la nation puissent l'honorer de son vivant. Je suis content et chanceux



Tabu Ley et Mbilia Bel au sommet de leur gloire

d'être à Kinshasa au cours de cette cérémonie, et j'en garderai un bon souvenir toute ma vie».

La grande famille Tabu Ley avait fait salle comble pour un show exceptionnel. Enracinée

dans la rumba originale, la musique de Tabu-Ley rappelle son ascendance par le répertoire qu'elle a choisi. Ces anciens coéquipiers jouent encore les merveilles de Tabu Ley, davantage pour répondre

à l'attente de son public.

Ce jour mémorable, l'assistance avait vu évoluer outre les «Afrisiens» et Mbilia Bel, mais surtout les apparitions de cette grande famille Ley musicale: Fils, Filles, Petits et Petites filles. Démonstration en toutes circonstances, avec les voix les plus diverses. Ils chantaient des titres comme: «Mokaro», «Kiwele wele» par la fille, «Maze» par le fils, «Malory», «L'Alabi» par la petite fille...

Entre Mbilia Bel et Tabu-Ley, tout était rentré dans l'ordre ce jour-là. Au cours de ce show, Mbilia Bel avait demandé publiquement pardon à Tabu-Ley pour son ingratitude envers son ancien maître et époux, et surtout pour l'avoir humilié au cours de la 2^e édition du Fespam à Brazzaville,

lorsqu'elle avait refusé sur scène de recevoir le bouquet de fleurs que lui avait offert Tabu Ley. Une fois encore la belle voix de Mbilia Bel avait vibré dans la salle. Une chanson spéciale avait été dédiée à Tabu Ley. Emu, Tabu Ley avait eu là l'occasion de tirer un trait sur tout ce qui s'était passé.

C'est sur de puissants applaudissements et à la grande satisfaction du public venu nombreux que s'était terminé ce show musical à l'honneur de Tabu Ley qui avait été élevé au rang de dignitaire de la République (chevalier du léopard), au cours d'une cérémonie, le mardi 14 novembre à la chancellerie des ordres nationaux. Bien que décédé en 2013 et inhumé à Kinshasa, l'artiste reste vivant parmi ses fans grâce à ses oeuvres riches et inépuisables!

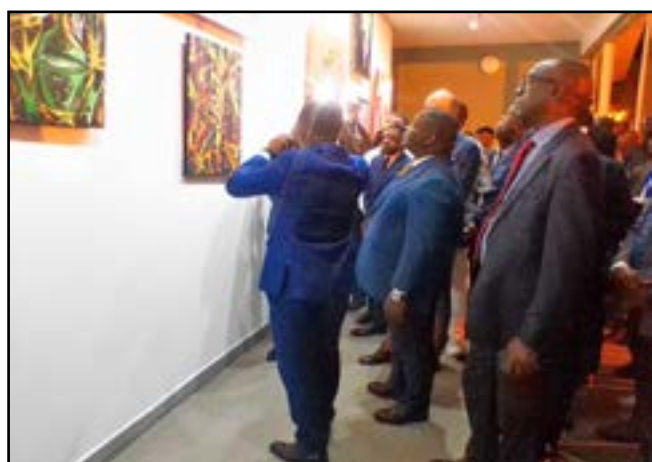
Alain-Patrick MASSAMBA
(Sur les notes de Clément OSSINONDE)

SALON DE PEINTURE DU CONGO

Pointe-Noire vibre au rythme de la 6^e édition

Le 17 décembre 2024, au Musée Cercle africain de Pointe-Noire, a eu lieu le vernissage officiel de la sixième édition du Salon de peinture du Congo. Cet événement a été inauguré par le directeur de cabinet du ministre de l'Industrie culturelle, touristique et des loisirs, Liz Pascal Moussodji. En présence des conseillers socio-culturels, représentant les autorités administratives, municipales et départementales de la ville océane.

Ce salon coïncide avec la célébration du sixième anniversaire du Musée Cercle africain. Il rassemble 28 artistes peintres, dont 14 venus du Rwanda, d'Angola et de la République Démocratique du Congo, ainsi que 14 artistes congolais, originaires de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le Salon de peinture du Congo est devenu un carrefour de culture, un lieu où se croisent diverses sensibilités artistiques et où la diversité du monde se reflète à travers l'art. Cette année, les artistes exposent 132 œuvres variées tant par les techniques utilisées que par des thèmes explorés. Chaque



Pendant la visite de l'exposition

tableau témoigne de la richesse et de la créativité de la scène plastique.

Pour le président du comité culturel du Musée Cercle africain, Chardin Alphonse Nkala, l'objectif, à moyen terme, est de faire de ce salon un grand marché d'art en Afrique. Il a déclaré: «En fédérant ces peintres venus de différents horizons, la fondation musée Cercle africain participe activement à la valorisation des talents, au rayonnement culturel de la ville de Pointe-Noire et du Congo, à la célébration de la vie à travers l'art pictural. Parce que nous croyons en la force de la culture pour affermir les liens de fraternité entre les générations pour construire

des passerelles entre nos peuples.»

Placée sous le thème «Peinture et Poésie», la sixième édition présente des œuvres de différentes tailles avec des prix allant de 40 000 à 2 300 000 F. CFA. Remy Mongo Etsion, au nom des artistes exposants, a remercié toutes les parties prenantes qui soutiennent cet événement et a encouragé les visiteurs à acquérir les œuvres exposées.

Pour Liz Pascal Moussodji, ce salon est «un moment de communion et de partage». Il a ajouté: «Ce Salon revêt un caractère fédérateur, où les sensibilités artistiques dialoguent, de manière riche et harmonieuse, conformément

à la vision du chef de l'Etat qui prône le renforcement de notre identité culturelle à travers la promotion des valeurs de mixité, de tolérance, de respect mutuel, de vivre-ensemble et de paix.»

À noter que la sixième édition du Salon de peinture du Congo se poursuit jusqu'au 19 janvier 2025.

Jessica KINANI

AUTRES NOUVELLES

CEREMONIE DE REMISE DES PRIX FRANCO-FIL 2024: La Conférence permanente des Chambres consulaires et organisations intermédiaires africaines et francophones-CPCCAF, a lancé la troisième édition du Prix Franco-Fil? Didier Mavouenzela, en tant que vice-président de la CPCCAF, y était présent. Ce Prix récompensera ceux dont les réalisations sont à la fois innovantes et responsables. Il s'agit d'une récompense initiée depuis 2019 pour le CPCCAF et la Société d'encouragement qui a lieu tous les deux ans à Paris et dont l'objectif est de féliciter les jeunes entrepreneurs francophones et francophiles particulièrement innovant et responsables.

LITTERATURE: Virginie Ngolo Awé a présenté «L'ennemi n'est jamais loin». La cérémonie de présentation et dédicace officielle de cet essai de 110 pages, paru aux éditions + en 2024, a eu lieu, le 2 décembre à Brazzaville, en présence d'un parterre d'hommes de lettres. Ce livre appelle à la prudence et à la vigilance.



CABINET LE MITOUARD
Tax & Legal

Société par Action Simplifiée (SAS) au capital de 30 000 000 FCFA
Agréments CEMAC CF67 et CF129
54 Avenue Charles de Gaulle, 3^e Etage, Immeuble UMA, Pointe-Noire
Tél: 06 663 50 60/05 546 50 60, Pointe-Noire, République du Congo

«BUYERSA CONGO»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, Au capital de 1 000 000 de francs CFA
RCCM CG-PNR-01-2024-B13-00172
Siège social: Grand marché, 71 avenue Moe MAKOSSO, Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte constitutif (statuts), établi par devant notaire, en date du 21 juin 2024 enregistré au domaine et timbres en date du 3 juillet 2024, sous folio **121/6 n° 881**, il a été créé une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Objet social: Activités des intermédiaires du commerce de gros

Dénomination: BUYERSA CONGO

Capital: 1 000 000 FCFA

Siège social: Grand marché, 71 avenue Moe MAKOSSO, Pointe-Noire

Durée: 99 années,

Gérance: Madame LUCAS née DE CERTAINES Hombeline Marie-Josephe en qualité de gérante

Dépôt légal: Greffe du tribunal de commerce de la ville de Pointe-Noire le 11 septembre 2024 sous le numéro dépôt **CG-PNR-01-2024-B-00683**.

Pour avis.

Rodez Aubin ILIMBI

Conseil Juridique et Fiscal – Agrément CEMAC n°CF129
Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés du Congo.

IN MEMORIAM

20 décembre 2014-20 décembre 2024, cela fait dix (10) ans jour pour jour que l'éternel notre Dieu rappelait à Lui son fils NGOTENI André. En ce jour sombre et de triste anniversaire, tes frères et sœurs, tes enfants et petits-enfants et toute la grande famille OSSELE-NGOTENI prient tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pensée pieuse en ta mémoire.

« Grand général », tu resteras à jamais dans nos cœurs et merci à Dieu pour ton passage sur cette terre des vivants qui a su profiter aux uns et aux autres. Nous te resterons à jamais reconnaissants.

Nous ne t'oublierons jamais ! Trouve beaucoup de grâce devant Dieu.

Repose en paix "Grand GENERAL"



Gouvernance économique et financière du Congo : vers quels horizons ?

Affirmer que l'économie congolaise est, pour l'essentiel, dépendante du pétrole, c'est énoncer un truisme. Dire que les finances publiques du Congo sont, actuellement, soumises à une cure de salubrité profonde, dans le cadre d'un processus de réformes hardies, c'est accomplir un devoir de vérité. En prenant appui sur le magistère de l'actuel ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Baptiste ONDAYE, on est en droit de se demander : la visibilité de la diversification de l'économie nationale a-t-elle plus de chances d'être assurée ?

Les efforts de rationalisation de gestion de la trésorerie publique présentent-ils davantage de garanties de succès ? Qu'on se le dise. Le cheminement vers la quête de meilleures performances dans la gouvernance économique et financière du Congo n'est pas une banale promenade de santé. D'entrée de jeu en décembre 2022, le ministre Jean Baptiste ONDAYE a enjoint ses collaborateurs de tenir la barre dans un environnement fait de quolibets, d'éternels insatisfaits, des esprits retors et de critiques fiefés. La voie pour atteindre l'autre rive était sinueuse. Il fallait fixer le chemin à emprunter pour y arriver. Ses orientations portaient sur l'obligation de performances et des résultats, formule améliorée de la gestion axée sur les résultats (GAR) dont il est l'inspirateur. Mais pas seulement. Il fallait lutter contre les anti-valeurs et les déviations de toute nature, la promotion de l'esprit d'équipe, la rétroaction, l'élaboration d'une feuille de route des activités à mener. Pouvait-il en être autrement ?

Bien que souvent opposés, les deux économistes les plus influents du XX^e siècle John Maynard KEYNES et Milton Friedman ont inspiré conjointement les politiques économiques d'aujourd'hui. Ils dressent la même analyse c'est-à-dire penser l'économie comme interconnectée par des boucles de rétroaction. Leurs travaux sont caractérisés par l'étude approfondie du système

économique au niveau macroéconomique, là où les néoclassiques se concentraient sur le comportement des agents économiques, c'est-à-dire le niveau microéconomique. Qu'importe, le tout c'était de bien identifier les défis. Pour notre pays, le Congo, ces défis ont pour noms : la mobilisation optimale des ressources, en vue du financement du Plan National de Développement (PND) 2022-2026 et du fonctionnement de l'Etat, le désendettement et la viabilisation de la dette publique, l'exécution du programme conclu avec le Fonds Monétaire International au titre de la facilité élargie de crédit 2022-2024, dont la sixième et dernière revue interviendra en janvier prochain, la rationalisation de la gouvernance économique et financière. Tous ces défis demeurent d'actualité. Pour annoncer de telles prétentions, il faut être sûr de son génie ! C'est pourquoi, en vue de trouver des réponses pertinentes pour relever ces défis, le ministère de l'économie et des finances s'est engagé dans une démarche participative vers plusieurs chantiers du changement.

Des innovations pour le chantier du changement C'est dans ce cadre qu'ont été organisés des ateliers et autres réunions de mise en commun d'idées ayant abouti à une somme de convergences sur des innovations à introduire dans l'administration publique de l'économie et des finances. Ambition clairement affichée par le Ministère : "devenir le



Jean-Baptiste Ondaye

vecteur de la performance économique et financier à l'horizon 2026" (sic).

Au nombre des innovations portées par ce vaste chantier du changement, figurent, en bonne place, la nécessité de procéder à " l'activation de l'intelligence économique et des études prospectives" par la direction générale de l'économie; la mise en place d'un collège des inspecteurs des finances ; au niveau du Trésor public, on peut noter : le retrait de la fonction de fondé de pouvoir. D'où le remplacement des trois fondés de pouvoir par un receveur général, un payeur général et un trésorier central ayant rang de directeurs généraux adjoints du Trésor ; l'affirmation des fonctions comptable et bancaire du Trésor.

Bref, un travail titanesque fait avec aplomb, sur la voie de la pensée dite keynésienne. Avec des convictions chevillées au corps, l'homme tient la corde. Dans tout cela il y a deux institutions qui sont incontournables : l'Etat et les banques, qui devaient être mis à contribution pour juguler la crise. L'histoire nous offre plusieurs exemples. Tenez! Déclenchée aux États-Unis en 2007-2008, la crise dite des «subprimes» trouvait son origine dans un excès d'endettement des parti-

culiers. Du fait de l'interdépendance économique et financière entre les pays, par un effet domino, cette crise s'est rapidement propagée au monde entier. Qu'a-t-on fait ? Il fallait prendre des mesures courageuses mises en place par les gouvernements et les banques centrales pour contrer cette crise et éviter de nouvelles contagions.

Mise en place du PNOT

Et de fait, pendant un demi-siècle, cette recette a fait du chemin. Pour comprendre la genèse et la portée de cette œuvre, il faut remonter au début des années 1930. Le krach boursier du Jeudi noir d'octobre 1929 a déclenché une réaction en chaîne. L'onde de choc de la grande dépression américaine a atteint l'Europe au début des années 1930. La même recette qui règne sur toutes les économies des pays modernes a permis aux Etats de sortir de l'ornière.

De 2010 à 2014, économiquement le Congo était sur un nuage. C'était sans compter sur des fâcheux aléas. La chute drastique des cours de pétrole et ses effets néfastes sur le niveau des recettes budgétaires, la crise sanitaire de la pandémie à COVID 19 qui a accentué la

situation déjà fragile des finances publiques suite à l'effet conjugué de l'arrêt des activités économiques et du coût budgétaire de la riposte, les perturbations des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial, la crise russo-ukrainienne qui a exacerbé les perturbations de chaînes d'approvisionnement ainsi que les pressions inflationnistes. Le ministère de l'économie et des finances n'a pas laissé faire. Il s'est lancé dans une autre alternative crédible, celle du marché des valeurs du trésor de la CEMAC. En effet, ce marché a été mis en place en 2011 au sein de la CEMAC. Il a permis de diversifier les sources de financement des Etats membres tout en offrant aux investisseurs un cadre sécurisé et structuré pour leurs placements. Devant la crise, c'est un saut quantitatif vers la culture du marché qui a sauvé beaucoup de pays en difficulté. Encore fallait-il y penser.

Malgré son entrée tardive sur ce marché des valeurs du trésor, le Congo en est un acteur clé grâce à un engagement dans un train de réformes qui traduisent sa volonté d'être un pays attractif et fiable pour les investisseurs.

En matière de gestion de la trésorerie, le Congo a mis en place avec succès, un Programme National d'Optimisation de la Trésorerie (PNOT). Celui-ci a notamment permis un allongement de la maturité moyenne de la dette sur le marché. Ce programme a également permis de lisser notre profil d'amortissement et d'atténuer la pression exercée sur la trésorerie par les besoins de refinancement. Cette opération fait du Congo un acteur crédible et engagé dans la gestion proactive de son portefeuille de dette.

En matière de suivi des relations avec les institutions financières interna-

tionales, les discussions avec le FMI en vue de la conclusion de la sixième et dernière revue du programme au titre de la facilité élargie de crédit sont en cours. Il y a bon espoir que ces discussions déboucheront sur une issue positive, permettant ainsi au Congo de parachever, pour la première fois dans l'histoire de ses relations avec le FMI, un programme avec cette institution.

En matière institutionnelle, le Congo est un pays stable. Les institutions fonctionnent normalement, conformément à la Constitution du 25 Octobre 2015. La stabilité politique et institutionnelle est une réalité vivante au Congo. Les institutions publiques fonctionnent sans rupture. Les élections pluralistes ont régulièrement lieu à date échu.

Sur le plan des indicateurs macroéconomiques, les perspectives sont bonnes. En effet, le dernier Comité National Economique et Financier tenu en novembre dernier, a noté une amélioration de l'activité économique, tirée par la plupart des activités du secteur hors pétrole, en dépit des contres performances enregistrées dans le secteur pétrolier. Aussi, la croissance de l'économie congolaise ressortirait à 3,1% en 2024, contre 1,5% en 2023. Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut réel devrait se situer à 2,9% en 2025, avant de ressortir à 4,8% en 2026 et 5,5% en 2027. On doit à la vérité de reconnaître que les réformes en cours dans le champ de la gouvernance économique et financière, adossées à l'exécution normale du Programme avec le FMI et au ballon d'oxygène apporté à la trésorerie nationale par le PNOT sont parmi les indicateurs qui peuvent justifier un optimisme raisonné.

Joseph MITALAMO

FOOTBALL AU CONGO

Joueurs et pauvreté des familles en vue

Quand un conflit oppose des instances dirigeantes, ce sont les joueurs qui en subissent les conséquences. C'est ce qui se passe au Congo où, depuis six mois, les footballeurs privés de compétitions locales sont complètement désemparés.

La crise qui touche depuis plusieurs mois le football congolais n'en finit pas de s'enliser. Résultat : les compétitions locales sont à l'arrêt. Comme pour les arbitres, les staffs techniques et administratifs et les entités parallèles (transporteurs, hébergeurs et commerces) nécessaires au déroulement des championnats de Ligue 1 et de Ligue 2, par exemple, le manque financier est chez les joueurs la principale conséquence de cette trêve forcée. Ils sont les principales victimes de la non-reprise des compétitions locales. Leur vie est fortement impactée par la crise qui perdure. Des vies de familles et plans de carrière sont modifiés. Une génération de footballeurs va s'éteindre à petit feu, si l'on n'y prend garde. Six mois sans compétition, c'est long et c'est décourageant.

Le lancement du championnat de Ligue 1 annoncée pour le 15 décembre dernier par une certaine Commission ad hoc non reconnue, et par la FIFA et par la CAF, n'était que chimère.



Des joueurs désormais chômeurs du football

Entre-temps, le président de cette instance illégale a été chassé par ses collègues. Cette affaire a été le révélateur d'une crise qui mine la "Commission ad hoc" affidée du ministère en charge des Sports. Des clans se seraient ensuite livrés discrètement une bataille sans merci pour lui succéder. Sur ces entrefaites, le 20 décembre 2024 le 1^{er} vice-président Franck Loemba a, quant à lui, démissionné. Médiatisé, cet abandon a jeté la lumière sur la crise entre ténors de la "Commission ad hoc". La cohérence entre les membres de ce «*machin*», pour paraphraser un confrère, est donc mise à mal par la guerre sournoise des clans en son sein.

L'arrêt des compétitions est une situation qui n'ar-

range pas les footballeurs évoluant au pays. Bien au contraire, il a mis un frein à leur carrière. Il provoque aussi un exode sans précédent dans les annales footballistiques congolais. Des clubs se vident à vue d'œil. Les statistiques provisoires renseignent qu'environ une trentaine de footballeurs (chiffre à vérifier) a trouvé un point de chute à l'étranger. Ceux qui ne l'ont pas encore trouvé exercent une activité parallèle pour s'éloigner de l'inéluctable précarité des centaines de salariés du football congolais. A qui profite cette situation ?

Franck SOUAPIBOU

MERCURIA EXPLORATION & PRODUCTION CONGO
Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration
Au capital de 100.000.000 de Francs CFA
Siège social: 236 Boulevard du Général Charles de Gaulle,
Immeuble les Palmiers 2^{ème} étage,
RCCM N° CG-PNR-01-2020-B15-00001
Pointe-Noire - République du Congo

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale à caractère mixte du 10 juillet 2024, déposé au rang des minutes de **Maître Maurice MASSELOT, Notaire à Pointe-Noire** (Recette de PointeNoire Centre), le **27 août 2024**, sous le numéro **6429, folio 159/14**, constatant les décisions de l'Actionnaire unique de la société **MERCURIA EXPLORATION & PRODUCTION**, société anonyme unipersonnelle au capital social de 100.000.000 F. CFA, ayant son siège social à PointeNoire au 236 boulevard du Général Charles de Gaulle, immeuble les Palmiers 2^{ème} étage, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro **CGPNR-01-2020-B 15-00001**, l'actionnaire unique a approuvé la décision concernant le changement d'adresse du siège social de la société prise par le Conseil d'Administration en sa séance du **10 juillet 2024**, en conformité avec les dispositions de l'article 27 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêt Economique ainsi que de l'article 05 des statuts.

• Ancienne adresse: 2^{ème} étage, Immeuble Tangu Center, face Lycée Technique Poaty Bernard, Pointe-Noire, République du Congo;

• Nouvelle adresse: 236 Boulevard du Général Charles de Gaulle, 2^{ème} étage Immeuble les Palmiers, Pointe-Noire, République du Congo.

Dépôt des actes rendant compte de ces décisions a été fait avec réquisition d'une mention modificative au Greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

ECOBANK CONGO LANCE ECOBANK BY NIGHT, SA NOUVELLE OFFRE PROMOTIONNELLE DÉDIÉE AUX COMMERÇANTS



et de 9H00 à 16H00 les samedis, offrant ainsi à sa clientèle plus de flexibilité pour effectuer leurs opérations de dépôt bancaire après les horaires traditionnels de travail.

Dans sa présentation, M. Benhel BOUMBA TAMANE, Directeur de la Banque Commerciale, a souligné que l'objectif principal de cette offre, est d'améliorer l'accessibilité et la disponibilité des services bancaires pour les clients. « Nous savons que nos clients pendant cette période de fête ont des emplois du temps chargés et ont besoin de services bancaires qui s'adaptent à leur vie quotidienne. ECOBANK BY NIGHT est une réponse à ce besoin car elle leur offre plus de temps pour accéder à leurs services bancaires en toute sécurité ».

ECOBANK CONGO a organisé ce 16 décembre 2024 une conférence de presse à son Siège à Brazzaville au cours de laquelle elle a présenté sa nouvelle offre dédiée aux commerçants dénommée « ECOBANK BY NIGHT ».

Pour circonscrire, Emmanuel Fontana NDZAH, Chef de division Marketing et Communication chez ECOBANK CONGO a souligné que les fêtes de fin d'année et de Nouvel An étant une période déterminante pour les commerçants, ECOBANK CONGO a tenu, avec le lancement de cette offre, à leur offrir plus de flexibilité en cette fin d'année. L'offre « ECOBANK BY NIGHT » permet, sur la période allant du 16 décembre 2024 au 4 janvier 2025, aux clients commerçants de bénéficier d'un service prolongé sur les horaires d'ouverture dans deux agences spécifiques : l'agence du siège à Brazzaville et celle de Lumumba à Pointe-Noire. Pendant cette période, ces agences resteront ouvertes jusqu'à 19h00 du lundi au vendredi, et



ECOBANK BY NIGHT constitue « un axe supplémentaire dans la démarche d'amélioration continue de la qualité des services de ECOBANK Congo car elle s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer sa relation avec ses clients et à rendre l'accès à ses services bancaires plus pratique et accessible » a-t-il ajouté.



Il sied de rappeler que ECOBANK CONGO est une filiale du groupe bancaire panafricain ECOBANK, une banque universelle axée sur l'Afrique subsaharienne avec une présence africaine dans 33 pays ainsi que des bureaux de représentations à Paris, à Johannesburg, Dubai et Londres ». En République du Congo, ECOBANK est présente depuis 2007. Elle compte 7 agences installées à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso où elle accompagne au quotidien ses clients dans des opérations bancaires allant des dépôts aux crédits multiformes en passant par des virements de fonds, des transferts d'argent à l'international et bien d'autres.

Contact presse : Division Marketing & Communication ECOBANK CONGO
Chef de Division Marketing & Communication : Emmanuel Fontana NDZAH
Tel : + (242) 06 500 59 00
E-mail : endzah@ecobank.com
www.ecobank.com



COMMUNIQUÉ

La Fondation BGFIBank, a institué depuis 2015 au sein du Groupe BGFIBank, une activité dénommée «BGFIDay» qui se tient le premier samedi de décembre de chaque année, axée sur le partage des valeurs et la promotion de la citoyenneté du Groupe dans ses zones d'implantation.

BGFIDay par son slogan «Le Collectif au service de l'excellence», est une action forte du Groupe permettant de concrétiser notre engagement dans le domaine du développement durable et de la solidarité. En tant qu'entreprise citoyenne, BGFIBank a à cœur d'entretenir et de renforcer ses relations avec les communautés locales en encourageant l'ensemble des collaborateurs, à s'engager volontairement, en équipe, en mettant à profit leur temps, leurs expériences et leurs compétences au service des dites communautés.

Moments d'engagement et de solidarité permettant à chaque collaborateur de faire vivre une de nos valeurs fondamentales : «l'esprit d'équipe». BGFIBank Congo a pour cette 10ème édition consécutive du BGFIDay choisi de visiter respectivement l'école Catholique Mgr Théophile MBEMBA de KINTELE à Brazzaville et l'école primaire de MENG0 à Pointe-Noire afin d'équiper ces établissements scolaires en fournitures et matériels didactiques.

Les délégations de BGFIBank ont été conduites respectivement par, M. Hygin ANKAMA, Directeur Général Adjoint pour Brazzaville et par des membres du comité de direction à Pointe-Noire.



www.groupebgfibank.com





25

Le meilleur est Avenir





Bénin – Cameroun – Centrafrique – Congo – Côte d'Ivoire – France – Gabon – Guinée Équatoriale
Madagascar – République Démocratique du Congo – Sao Tomé et Principe – Sénégal

www.groupebgfibank.com



BGFIBank

Votre partenaire pour l'avenir